

NEF

Qui sort de l'enseignement secondaire ?

**Origine sociale, parcours scolaires
et orientation des jeunes de la
Génération 2004**

Jean-Jacques Arrighi, Céline Gasquet, Olivier Joseph

**NOTES
EMPLOI
FORMATION**

41

juin 2009

C
Céreq

Déjà parus

Choix d'orientation et logiques institutionnelles

Gérard Boudesseul, Yvette Grelet
NEF 32, août 2008

Orientation : quels repères pour trouver son chemin ?

Gérard Boudesseul, en collaboration avec Cyril Coinaud, Yvette Grelet, Céline Vivent
NEF 33, septembre 2008

Orientation : la parole aux élèves

Thierry Berthet (coord.), Stéphanie Dechezelles, Rodolphe Gouin, Véronique Simon
NEF 34, septembre 2008

Les acteurs locaux de l'orientation : un exemple aquitain

Thierry Berthet (coord.), Stéphanie Dechezelles, Rodolphe Gouin, Véronique Simon
NEF 35, septembre 2008

Le système d'orientation. Entre choix individuels et contraintes d'action publique

Thierry Berthet, Yvette Grelet, Claudine Romani (coord.)
NEF 36, octobre 2008

Très petites, petites et moyennes entreprises : entre tradition et innovation

Elyes Bentabet
NEF 37, octobre 2008

La VAE en entreprise : une démarche collective qui soutient des projets individuels

Damien Brochier, Françoise Kogut-Kubiak, Chantal Labruyère, Nathalie Quintero
NEF 38, novembre 2008

Les professions intermédiaires dans les entreprises

Martine Möbus, avec le concours d'Anne Delanoë
NEF 39, janvier 2009

L'apprentissage au sein de l'Éducation nationale : une filière sortie de la clandestinité

Jean-Jacques Arrighi, Damien Brochier
NEF 40, avril 2009

La liste complète des NEF parues peut être consultée
sur le site internet du Céreq

www.cereq.fr

La collection Notes Emploi Formation regroupe des textes qui présentent des résultats d'études réalisées dans le cadre des activités du Céreq et de son réseau. Elle propose des analyses récentes sur les diverses dimensions de la relation entre formation et emploi. Ces notes, éventuellement amendées et enrichies, pourront être ultérieurement publiées sur d'autres supports.

Synthèse

Près de la moitié des jeunes ayant fini leurs études en 2004 sortent de l'enseignement secondaire. Cette note vise à caractériser au mieux cette population de jeunes.

Au-delà de l'influence du sexe, des origines sociale et nationale et du territoire de résidence en classe de sixième sur les parcours scolaires, c'est l'importance des spécialités de formation qui ressort de nos investigations : elles jouent un rôle de catalyseur dans le regroupement des publics selon leurs origines et leurs trajectoires scolaires.

Prolongeant la hiérarchie symbolique entre enseignements général et professionnel, l'hétérogénéité de l'enseignement professionnel secondaire s'impose comme une dimension majeure de l'architecture de l'offre de formation. Au regard des niveaux de sortie, des publics accueillis, de leur orientation et des motifs d'arrêt d'études, l'enseignement professionnel apparaît profondément segmenté. Un certain nombre de similitudes réunissent des ensembles de spécialités, dessinant ainsi des regroupements possibles. Cinq groupes se distinguent par des caractéristiques partagées qui leurs confèrent des profils communs.

Un premier groupe rassemble les formations aux métiers du bâtiment, du travail du bois et du métal et celles préparant aux métiers de l'alimentation, formations très masculines et réalisées par apprentissage le plus souvent. Dans un deuxième groupe se retrouvent des formations particulièrement attractives puisque les jeunes les ont choisies en premier vœu dans plus de 85 % des cas : coiffure, transports et logistique, agriculture, réparation automobile, hôtellerie, sanitaire et social. Le troisième groupe est marqué par l'importance des poursuites d'études après le BEP : c'est le cas des spécialités du commerce et de l'industrie, électricité, électronique, mécanique de précision, génie civil et génie climatique. Les formations de la santé et du travail constituent un quatrième groupe, très féminin, marqué par des sorties au niveau V. Le dernier groupe, le plus stigmatisé, réunit les spécialités qui conduisent aux métiers de la comptabilité et du secrétariat, les spécialités peu attractives des services à la collectivité ou des industries de premières transformation et les spécialités préparant à l'avenir incertain des métiers du textile et de l'habillement. L'éloignement de l'emploi et l'insatisfaction vis-à-vis de l'orientation caractérise cet univers : les jeunes y sont en proportion beaucoup plus nombreux à n'avoir aucun parent en emploi et beaucoup moins nombreux à aussi interrompre leurs études parce qu'ils avaient trouvé un emploi. Très souvent, leur orientation n'a pas été conforme à leur premier vœu et ils n'avaient pas atteint le niveau qu'ils auraient souhaité lorsqu'ils ont achevé leurs études. L'abandon en cours de cycle est d'ailleurs une caractéristique forte de ce groupe où les sorties en première année de BEP et en première professionnelle sont surreprésentées.

AUTEURS

**Jean-Jacques Arrighi,
Céline Gasquet et
Olivier Joseph, Céreq.**



Sommaire

Introduction	5
1. Morphologie scolaire de la population des sortants du secondaire.....	6
1.1. Un jeune sur deux termine ses études dans l'enseignement secondaire	6
1.2. Un quart des sortants du secondaire ont terminé leurs études sous contrat d'apprentissage	8
1.3. Deux élèves sur trois réussissent leur examen du secondaire	9
1.4. Le niveau de sortie dépend beaucoup de la spécialité de formation	9
1.5. Une plus grande diversité règne dans les formations aux métiers des services	12
2. Âge, sexe, origine sociale, origine nationale, inscription territoriale	15
2.1. La moitié des sortants de l'enseignement secondaire quitte l'école après 19 ans.....	15
2.2. Les sortants de l'enseignement secondaire sont en majorité des garçons ...	17
2.3. Le contexte familial influence le niveau de sortie	18
2.4. Les spécialités de formation plus ou moins ouvertes aux jeunes d'origine immigrée.....	21
2.5. La ruralité influence le niveau de sortie et la spécialité de formation	23
3. Orientation, parcours scolaires, raison d'arrêt des études	25
3.1. Les élèves en difficulté concentrés dans certaines spécialités de formation .	25
3.2. Une orientation en fin de troisième mieux vécue par les garçons et par les apprentis.....	28
3.3. Les raisons d'arrêt des études distinguent les spécialités de formation entre elles	33
4. Esquisse d'une typologie de l'enseignement professionnel.....	36
Une conclusion pour l'action	38
Références bibliographiques.....	40
Annexe.....	41

Introduction

Parmi les jeunes qui ont achevé leurs études en 2004, près d'un sur deux sort de l'enseignement secondaire. L'objet de cette étude est de caractériser avec la plus grande précision possible les contours de cette population de jeunes qui entrent dans la vie active au sortir de l'enseignement secondaire. Combien sont-ils ? À quel niveau et de quelles classes sortent-ils ? Ont-ils suivi une filière générale, technologique ou professionnelle ? Sont-ils issus d'une formation par apprentissage ou par voie scolaire ? Sortent-ils sur un abandon, sur échec, sur un succès au dernier examen préparé ? La spécialité de formation a-t-elle une influence nette sur le niveau de sortie ?

Au terme de cet exposé, d'autres questions se posent. La répartition des individus entre les différentes filières et les différents niveaux de sortie relève-t-elle majoritairement du hasard ? Ou, à l'inverse, les caractéristiques socioculturelles des individus ont-elles une influence nette sur leurs destins scolaires ? Les résultats de nos investigations montrent que, pour une large part, les trajectoires scolaires observées sont déterminées par quatre dimensions : le sexe, l'origine sociale, l'origine nationale et le type de territoire habité à l'entrée en sixième. En outre, il apparaît également que la spécialité de formation joue très nettement un rôle de catalyseur dans le regroupement des publics selon leurs origines sociales, nationales et scolaires.

L'analyse de l'orientation confirme les distinctions – au double sens du terme – entre les spécialités de formation. Les raisons données par les jeunes pour expliquer l'arrêt de leurs études méritent d'être prises en compte. Elles entrent en résonance avec les origines sociales et les conditions d'orientation, témoignant au final de la cohérence d'ensemble d'un système de spécialités de formation perçu avec une assez grande lucidité par des jeunes, acteurs de leur orientation dans la limite des places disponibles.

L'ensemble des observations glanées au cours de notre itinéraire méritaient une synthèse. Nous l'avons réalisée sous la forme d'une typologie des spécialités de formation. Elle ouvre une piste féconde d'un double point de vue : elle contribue à une montée en généralité sur la question du renouvellement des métiers et elle fournit aux acteurs de l'offre éducative une information synthétisée utile au pilotage. Elle nous permettra en outre de constituer des « groupes de référence » qui nous permettront d'étudier plus finement l'insertion des jeunes sortis de l'enseignement secondaire. Ce qui sera l'objet d'une seconde Note Emploi Formation (NEF n° 42).

1 | Morphologie scolaire de la population des sortants du secondaire

1.1. Un jeune sur deux termine ses études dans l'enseignement secondaire

Selon les estimations¹ de l'enquête Génération du Céreq, parmi les 713 800 jeunes ayant achevé leur formation initiale en 2004, un peu moins de la moitié (48,8 %) n'ont pas poursuivi dans l'enseignement supérieur. Ils achèvent leur formation initiale à l'issue d'une classe de l'enseignement secondaire.

Près de 7% des jeunes de cette Génération 2004 sortent précocement du système éducatif sans avoir atteint un premier niveau de qualification. Jeunes en difficultés ayant dépassé l'âge de la scolarité obligatoire, ils interrompent leurs études au collège ou au cours d'une première année de scolarité dans l'enseignement professionnel. 23% quittent le lycée professionnel en fin de terminale CAP ou BEP et autour de 18 % à l'issue d'une terminale de baccalauréat professionnel, technologique ou général ; dans les deux cas, ils peuvent avoir réussi ou avoir échoué à leur diplôme. Un peu moins de 3 % des jeunes abandonnent en seconde générale et technologique ou en première générale, technologique ou professionnelle. D'autres enfin (1 %) terminent leur formation initiale par un module de reprise à un examen (MOREA) ou une formation complémentaire d'initiative locale (FCIL), une formule de transition école-entreprise gérée localement par les établissements scolaires en partenariat avec le monde économique.

La frontière est néanmoins incertaine entre les jeunes réputés sortis de l'enseignement secondaire de ceux qui sortent de l'enseignement supérieur. En effet, le nombre des bacheliers qui abandonnent en cours de première année est loin d'être négligeable. Tout particulièrement dans les cursus universitaires. Ainsi, pour la Génération 2004, 73 % des sortants de DEUG quittent l'université dès la première année. C'est également le cas pour 22 % des sortants d'IUT et 11 % des sortants des classes de BTS (Calmand, Epiphane et Hallier 2009).

¹ Les enquêtes Génération permettent d'estimer les flux de sortie de formation initiale avec une certaine précision. Leurs résultats sont confrontés à ceux issus d'autres sources statistiques (enquête Emploi, suivi des effectifs DEPP) qui contribuent au calage définitif de la pondération des enquêtes. Bien qu'elles gagnent en précision enquêtes après enquêtes, il ne s'agit que d'estimations et elles peuvent ici ou là se révéler fragiles. Les résultats de l'enquête Génération 1998 ne sont présentés ici que pour illustrer la cohérence globale des flux de sorties estimés. Ils seront peu commentés. En effet, les évolutions constatées entre les deux enquêtes (Génération 1998 et Génération 2004) ne traduisent qu'en partie la réalité, elles peuvent également provenir d'améliorations ou d'incertitudes dans la précision des estimations.

Tableau 1

FLUX DE SORTIE DE FORMATION INITIALE ESTIMÉS PAR LES ENQUÊTES GÉNÉRATION

Dernière classe suivie avant la sortie de formation initiale	Génération 1998		Génération 2004	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Sortie collège	23 300	3,1	17 700	2,4
Première année CAP ou BEP	35 800	4,9	30 500	4,3
Total non qualifiés	59 100	8,0	48 200	6,7
CAP année terminale	62 500	8,5	68 900	9,7
BEP année terminale	66 900	9,2	73 400	10,3
Seconde et première	10 600	1,4	10 100	1,4
Première professionnelle	7 600	1,0	11 000	1,5
Total niveau V	147 600	20,1	163 400	22,9
Bac général	12 000	1,6	11 900	1,7
Bac technologique, brevet de technicien	36 000	4,9	38 700	5,4
Brevet professionnel, autres brevets	13 600	1,8	13 400	1,9
Bac professionnel	68 300	9,4	65 700	9,2
Total niveau IV	129 900	17,7	129 700	18,2
FCIL, MOREA	2 300	0,3	6 900	1,0
Ensemble des sortants de l'enseignement secondaire	338 900	46,1	348 200	48,8
Santé-social bac+2	26 000	3,5	31 300	4,4
DEUP-DEUST-DEUG-DPECF	73 600	10,0	55 200	7,7
DUT-DNAT-DNAP-DMA	27 800	3,8	20 200	2,8
BTS-post BTS-spécialisation agricole	96 200	13,1	88 900	12,5
Total premier cycle de l'enseignement supérieur	223 600	30,4	195 600	27,4
Bac+3 ou 4	100 900	13,7	96 600	13,5
Bac+5 et plus	71 600	9,8	73 400	10,3
Ensemble des sortants de l'enseignement supérieur	396 100	53,9	365 600	51,2
Total des sortants estimés	735 000		713 800	

Source : enquêtes Génération 1998, Génération 2004, Céreq. Champ : ensemble des sortants .

1.2. Un quart des sortants du secondaire ont terminé leurs études sous contrat d'apprentissage

Diplômés ou non, les jeunes sortis d'apprentissage représentent autour de 25 % des sorties de l'enseignement secondaire. Ils interrompent quelquefois leur formation bien avant le terme prévu, mais moins souvent que les scolaires. Ainsi, les apprentis représentent près de 19 % des sorties en première année de CAP-BEP et 10 % des sorties en première professionnelle. Le fait que ce cas de figure soit beaucoup moins fréquent dans l'enquête Génération 2004 qu'il ne l'était dans l'enquête Génération 1998 est cohérent avec ce que l'on sait de l'évolution actuelle de l'apprentissage (Moreau 2008b, Demongeot Leprévost 2008). Son image, désormais largement positive, induit une sélection des publics à l'entrée plus sévère en termes de motivation et de niveau scolaire. En résulte une réduction du nombre des ruptures précoces de contrat.

Tableau 2

L'APPRENTISSAGE DANS LES SORTIES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Sortants	Génération 1998			Génération 2004		
	Apprentis	Scolaires	% d'apprentis	Apprentis	Scolaires	% d'apprentis
Sortie collège	0	23 300	0,0 %	0	17 700	0,0%
Première année CAP ou BEP	10 500	25 400	29,2 %	5 700	24 700	18,7%
CAP	40 800	21 700	65,3 %	41 700	27 200	60,5 %
BEP	9 000	58 000	13,4 %	12 200	61 200	16,6 %
Seconde, première	0	10 600	0,0 %	0	10 100	0,0 %
Première professionnelle	1 600	6 000	20,8 %	1 100	9 900	9,8 %
Bac général	0	12 000	0,0 %	0	11 900	0,0 %
Bac technologique-BT	ns	33 800	ns	ns	38 500	ns
Brevet professionnel	13 600	0	100,0 %	13 400	0	100,0 %
Bac professionnel	9 600	58 600	14,1 %	11 200	54 500	17,1 %
FCIL, MOREA	0	2 300	0,0 %	0	6 900	0,0 %
Total sorties du secondaire	87 300	251 700	25,7 %	85 500	262 600	24,5 %

Source : enquêtes Génération 1998, Génération 2004, Céreq. Champ : sortants du secondaire.

Lecture : au cours de l'année 2004, 41 700 apprentis et 27 200 lycéens sont entrés dans la vie active au sortir d'une classe terminale de CAP. Les apprentis représentent donc 60,5 % des sorties à ce niveau cette année là. Ils représentaient 65,3 % des sorties en 1998.

Le CAP et le brevet professionnel restent les diplômes emblématiques de l'apprentissage. Lorsqu'ils entrent dans la vie active à l'issue d'une préparation au CAP, six jeunes sur dix viennent d'achever un contrat d'apprentissage. C'est le cas pour la totalité des jeunes ayant présenté un brevet professionnel auquel seuls des individus en activité peuvent se présenter. Néanmoins, la part de l'apprentissage est également en augmentation au sein des préparations au BEP et au baccalauréat professionnel : parmi les sortants de terminale de BEP et de terminale de baccalauréat professionnel, 17 % sont issus de l'apprentissage.

1.3. Deux élèves sur trois réussissent leur examen du secondaire

48 % des sortants du secondaire quittent l'enseignement sur un échec ; soit ils abandonnent leurs études au collège ou au début d'un cycle (première année de CAP, seconde générale, première), soit après avoir échoué à un examen.

67 % des sortants des classes terminales qui se sont présentés à un examen l'ont réussi. Cette proportion est proche des taux moyens de réussite aux examens de l'enseignement secondaire. Elle doit pourtant être considérée avec précaution dans les comparaisons entre filières et entre diplômes. Elle résulte en effet de la combinaison de trois phénomènes distincts :

- l'importance des redoublements en classe terminale. Les individus qui redoublent restent en formation initiale, ce qui a pour effet de majorer la part des diplômés parmi les sortants de la formation considérée ;
- le taux de réussite aux examens ;
- l'importance relative des poursuites d'études. Si les individus ayant réussi l'examen poursuivent leurs études ils restent en formation initiale, et cela a pour effet de minorer la part des diplômés parmi les sortants de la formation considérée.

Tableau 3

PART DES ÉLÈVES AYANT RÉUSSI L'EXAMEN DE LEUR CLASSE DE SORTIE

Sorties en classe terminale de....	Part des diplômés parmi les sortants		Part des diplômés parmi les sortants Apprentis 2004	Taux de réussite aux examens Session 2004*
	1998	2004		
CAP	62 %	71 %	69 %	74,5 %
BEP	56 %	56 %	66 %	74,7 %
Bac général	56 %	56 %	/	82,5 %
Bac technologique-BT	79 %	65 %	/	76,9 %
Brevet professionnel	79 %	75 %	75 %	69,4 %
Bac professionnel	89 %	76 %	73 %	76,9 %
Total sorties du secondaire	54 %	52 %	65 %	/

Source : enquêtes Génération 98, Génération 2004, Céreq. Champ : sortants du secondaire.

*Source DEPP-MEN.

Lecture : en 2004, 71 % des sortants de classe terminale de CAP ont obtenu leur diplôme.

1.4. Le niveau de sortie dépend beaucoup de la spécialité de formation

Le niveau de sortie des élèves ou étudiants n'est pas indifférent à la spécialité de formation. Certaines activités ne se préparent que dans l'enseignement supérieur, comme les métiers de l'enseignement, de l'informatique, de la documentation et des bibliothèques ou de la gestion des ressources humaines. D'autres se préparent presque exclusivement dans l'enseignement secondaire : c'est le cas d'un grand nombre de métiers du bâtiment, du bois, du travail des métaux, de la mécanique automobile ou de ceux de la coiffure et de l'esthétique. Dans toutes les autres spécialités de formation, les sorties de l'enseignement

secondaire et de l'enseignement supérieur coexistent. Dans le domaine des industries de première transformation, industries dites de « process » à très forte intensité capitalistique, 60 % des individus formés sortent de l'enseignement supérieur. Les formations du domaine génie civil, carrières ou travaux public sont également développées en majorité après le baccalauréat. Dans le champ des services, les métiers du social et de l'animation, de la santé, du livre, de l'image et du son, des services à la collectivité et de la comptabilité-gestion sont très majoritairement préparés dans l'enseignement supérieur. En revanche, les sortants des préparations aux métiers du commerce, du transport, du secrétariat et de l'hôtellerie restent proportionnellement plus nombreux à entrer sur le marché du travail à l'issue d'une formation secondaire.

Tableau 4

STRUCTURE DES SORTIES SELON LA SPÉCIALITÉ DE FORMATION

	Sorties du supérieur (%)	Sorties du secondaire (%)
Bâtiment : finitions	4	96
Travail du bois et de l'ameublement	5	95
Structures métalliques	5	95
Coiffure, esthétique et autres spécialités des services aux personnes	5	95
Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	6	94
Bâtiment : construction et couverture	7	93
Moteurs et mécanique auto	7	93
Habillement, textile, cuir*	15	85
Énergie, génie climatique	16	84
Agroalimentaire, alimentation, cuisine	17	83
Mécanique de précision y.c. aéronautique*	22	78
Accueil, hôtellerie, tourisme	26	74
Électricité, électronique	28	72
Spécialités pluritechnologiques mécanique-électricité	30	70
Secrétariat, bureautique	33	67
Transport, manutention, magasinage	35	65
Spécialités agriculture, élevage, paysage, forêts*	42	58
Commerce, vente	44	56
Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion*	52	48
Génie civil, mines, travaux publics*	56	44
Comptabilité, gestion	59	41
Toutes spécialités des transformations*	61	39
Spécialités des services à la collectivité	67	33
Santé	68	32
Métiers du livre, de l'image et du son*	75	25
Travail social*	88	12
Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi	100	0
Documentation, bibliothèques, administration des données	100	0
Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission des données	100	0
Enseignement, formation	100	0

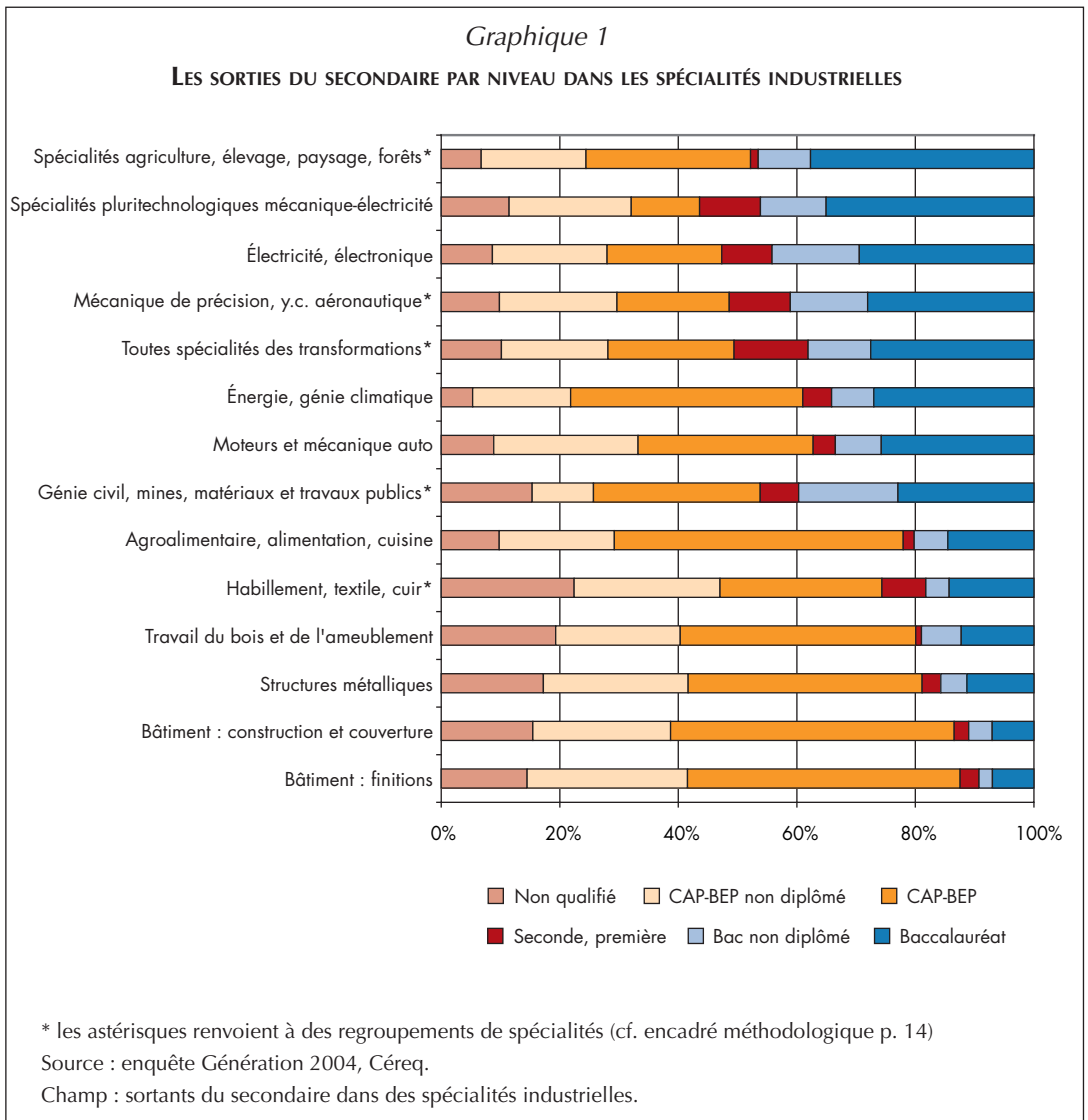
* les astérisques renvoient à des regroupements de spécialités (cf. encadré méthodologique p. 14)

Source : enquête Génération 2004. Céreq. Champ : ensemble de la génération.

Lecture : parmi les sortants (diplômés et non diplômés) de la spécialité Électricité, électronique, 28% sont issus de l'enseignement supérieur et 72 % du secondaire.

Hors du champ des professions réglementées qui établissent des correspondances strictes diplôme-emploi, ces coexistences de niveaux de sortie sur des champs professionnels proches, lorsqu'elles se combinent avec un rationnement des emplois, peuvent générer des effets d'éviction au détriment des moins formés. En concurrence avec des individus plus diplômés dans leur spécialité, ils ne peuvent plus accéder à leurs « emplois cibles ». C'est notamment le cas pour les métiers du secrétariat et de la comptabilité.

Parfois, ces concurrences se produisent également au sein de l'enseignement secondaire. Les flux de sortie se déclinent en effet très différemment selon les spécialités. Dans certaines, le CAP et le BEP restent les diplômes dominants de sortie, dans d'autres, c'est plutôt le baccalauréat qui est clairement le diplôme visé.



Dans les métiers du bâtiment, du bois, du travail du métal (chaudronnerie, carrosserie, montage) et de l'alimentation, plus de huit jeunes sur dix entrent dans la vie active avec au mieux un CAP ou un BEP. Ces diplômes semblent donc y conserver une véritable pertinence et les poursuites d'études vers un niveau baccalauréat sont relativement rares, du moins en formation initiale. Elles peuvent en effet se dérouler plus tard vers un brevet professionnel qui se prépare exclusivement en alternance ou en formation continue. À l'inverse, dans toutes les spécialités de la mécanique de précision, de l'électricité et de l'électronique, comme dans les spécialités des industries des transformations, la cible visée est de plus en plus le baccalauréat. En témoigne la conjonction d'une faible proportion de sortants diplômés d'un BEP et d'une forte proportion de sorties en première ou en terminale à la suite d'un échec au baccalauréat. La mécanique automobile et les métiers de l'énergie et du génie climatique occupent une situation intermédiaire. Les CAP et BEP restent les niveaux de sortie les plus fréquents mais les sorties au niveau du baccalauréat approchent les 40 %, soit autant ou plus que les sorties diplômées de CAP/BEP.

1.5. Une plus grande diversité règne dans les formations aux métiers des services

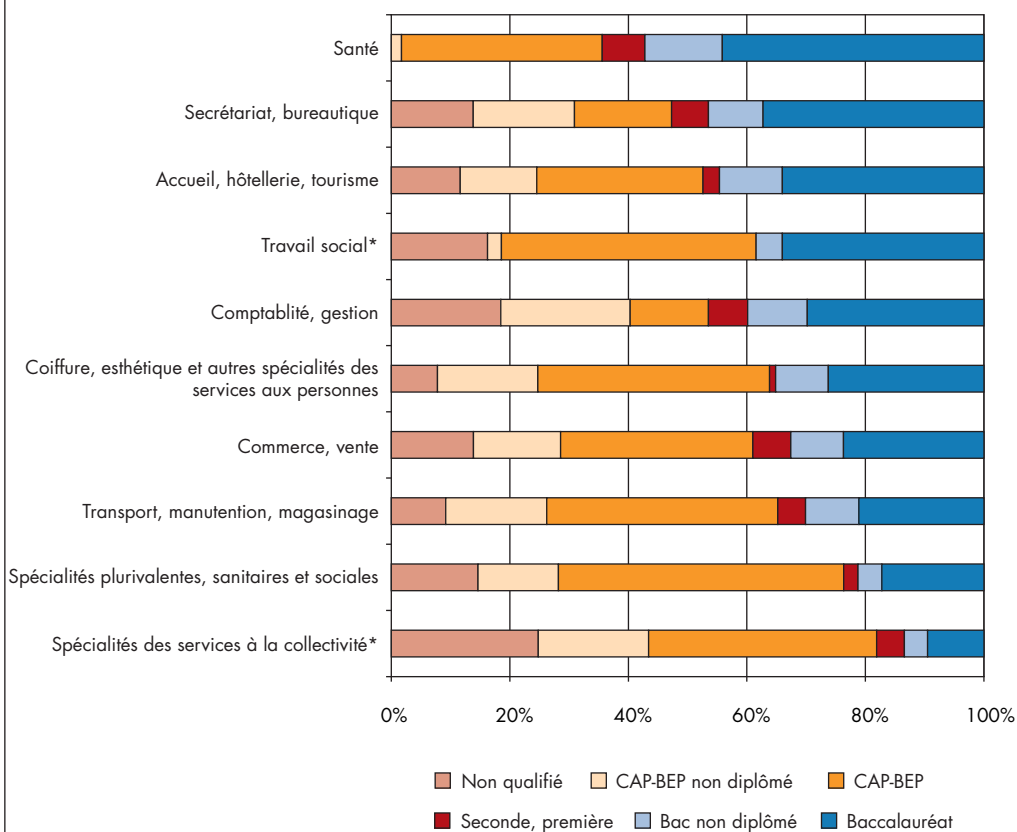
Dans certaines spécialités, des métiers très différents sont préparés. Ils sont fixés pour chacun d'entre eux par un diplôme de référence. C'est particulièrement le cas dans le domaine de la santé ou du travail social. Ici les discontinuités sont telles qu'il est absurde de raisonner en termes d'éventuelles poursuites d'études. Les différents diplômes sont des diplômes d'insertion. Un titulaire d'un CAP de prothésiste ne poursuivra pas en BP pharmacie ni une aide-soignante ou une auxiliaire de puériculture en BP de prothésiste. Inversement, le BEP « carrières sanitaires et sociales » est exclusivement propédeutique et prépare à des poursuites d'études dans les spécialités de la santé et du social. Une même dimension propédeutique domine les « spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion » où le baccalauréat technologique (STG) est le seul diplôme préparé dans l'enseignement secondaire.

La continuité d'univers professionnel n'existe que dans les métiers des transports, de la comptabilité et du secrétariat. La spécialité « coiffure esthétique et autres spécialités des services aux personnes » est en réalité scindée en deux filières relativement étanches : la coiffure, où les sorties au niveau du BP sont de plus en plus fréquentes, et l'esthétique. De même, dans l'enseignement secondaire, la spécialité des services à la collectivité est constituée quasi exclusivement de deux filières parallèles² : d'un côté l'hygiène et le traitement des déchets, de l'autre les métiers de la sécurité ; dans les deux cas, les poursuites d'études sont rares et les abandons en cours de cycle nombreux. Dans le commerce, il y a coexistence entre des filières généralistes avec des poursuites d'études assez naturelles et des niches professionnelles où elles sont plus problématiques – neuf CAP dont fleuriste, optique, poissonnerie. Il en va de même dans la spécialité « accueil, hôtellerie, tourisme » où coexistent une filière « métier » incluant des CAP et des BP et une filière plus scolaire qui conduit d'un BEP à un baccalauréat technologique (hôtellerie) ou professionnel (restauration).

² Dans l'enseignement supérieur, cette spécialité conduit à un spectre de métiers beaucoup plus large.

Graphique 2

LES SORTIES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PAR NIVEAU DANS LES SPÉCIALITÉS TERTIAIRES



* les astérisques renvoient à des regroupements de spécialités (cf. encadré méthodologique p. 14)

Source : enquête Génération 2004, Céreq. Champ : sortants du secondaire dans des spécialités tertiaires.

Sachant cela, les combinaisons des niveaux de sortie se décryptent mieux, comme l'absence des « sorties sans qualification » dans les formations de la santé, leur proportion élevée dans « les spécialités des services à la collectivité », l'importance persistante des sorties au niveau CAP diplômé dans les spécialités du commerce ou de l'hôtellerie, et, inversement, leur rareté relative dans les spécialités de la comptabilité et du secrétariat pour qui la norme est désormais d'atteindre le baccalauréat (en espérant que cela suffise).

Ce rapide tour d'horizon des niveaux de sortie par spécialité informe sur les normes majoritaires d'entrée dans les différents métiers, et souligne l'importance des procédures d'orientation au collège sur la durée des cursus scolaires probables. Nous tenterons d'en éclairer le déroulement dans la troisième partie. Mais, au préalable, il nous faut préciser dans le détail les caractéristiques individuelles de ces jeunes entrants dans la vie active à l'issue de leurs études secondaires. C'est l'objet de la deuxième partie.

MÉTHODOLOGIE

Pour décrire les formations selon leur destination supposée en termes de champ professionnel visé dans le système productif nous mobilisons la Nomenclature des spécialités de formation (NSF). Cette nomenclature instituée par le décret n° 94-522 du 21 juin 1994 est la nomenclature nationale de référence. Elle est « utilisée pour déterminer les métiers, groupes de métiers ou type de formation » (art. 4) et doit être mobilisée « dans les textes officiels, décisions, documents, travaux et études » (art. 3).

La taille de l'échantillon de l'enquête Génération 2004 ne permet malheureusement pas de décrire finement l'ensemble des spécialités de formation. Les principales spécialités – en termes d'effectifs inscrits – sont néanmoins couvertes. Le lecteur intéressé qui voudra en approfondir le contenu pourra utilement consulter le guide d'utilisation de la nomenclature[‡] et la liste des diplômes correspondants dans l'enseignement secondaire^{‡‡}. Pour les spécialités dont les effectifs sont trop faibles parmi les sortants du secondaire nous avons procédé aux regroupements suivants :

- « Formations générales » agrège toutes les formations générales (domaine disciplinaire 10, 11, 12, 13) et les « technologies industrielles fondamentales » (code NSF 200) et les « technologies de commande des transformations industrielles » (code NSF 201) ;
- « Spécialités agriculture, élevage, paysage, forêt » agrège l'ensemble des formations du domaine disciplinaire 21 (spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture, productions végétales, productions animales, forêt, faune, pêche, aménagement paysager – codes NSF 210, 211, 212, 213, 214) ;
- « Toutes spécialités des transformations » agrège les spécialités des industries des transformations (spécialités pluritechnologiques, chimie, métallurgie, matériaux de construction, plasturgie, papier – codes NSF 220, 222, 223, 224, 225, 226) ;
- « Génie civil, mines travaux publics » agrège les spécialités pluritechnologiques du génie civil et de la construction et celles des mines et carrières (codes NSF 230, 231) ;
- « Textile, habillement, cuir » agrège l'ensemble des formations du domaine disciplinaire 24 (spécialités pluritechnologiques des matériaux souples, textile, habillement, cuirs et peaux – codes NSF 240, 241, 242, 243) ;
- « Mécanique de précision y.c. aéronautique » agrège la mécanique de précision et l'usinage à la mécanique aéronautique (codes NSF 251 et 253) ;
- « Spécialités plurivalentes des échanges et la gestion » reprend cette spécialité en lui adjoignant la spécialité finance, banque, assurance (codes NSF 310, 313) ;
- « Métiers du livre de l'image et du son » agrège les spécialités plurivalentes de la communication, les techniques du journalisme, de l'imprimerie et de l'édition, et les techniques de l'image et du son (codes NSF 320, 321, 322, 323) ;
- « Travail social » reprend cette spécialité en lui adjoignant la « spécialité d'animation culturelle sportive et de loisir » (codes NSF 332, 335) ;
- « Services à la collectivité » agrège l'ensemble des spécialités du domaine disciplinaire 34 (spécialités plurivalentes des services à la collectivité, aménagement du territoire, protection du patrimoine, nettoyage assainissement, sécurité des biens et des personnes, application des droits et des statuts, spécialités militaires – codes NSF 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346). Les spécialités regroupées sont systématiquement identifiées par un astérisque dans l'ensemble des tableaux et graphiques.

[‡] *Nomenclature des spécialités de formation, guide d'utilisation*, 1994, CNIS, Direction des journaux officiels n° 1647, ISSN 0767-4538.

^{‡‡} *CPC liste des diplômes*, Direction générale de l'enseignement scolaire, publication annuelle, www.eduscol.education.fr.

2 | Âge, sexe, origine sociale, origine nationale, inscription territoriale

2.1. La moitié des sortants de l'enseignement secondaire quitte l'école après 19 ans

Les jeunes sortent de l'enseignement secondaire en moyenne à 19 ans et un quart après 20 ans. Globalement, l'âge de sortie augmente avec le niveau de formation, l'âge médian passant de 16 ans pour les sorties du collège à 21 ans pour les sorties après un brevet professionnel. Mais la relation n'est pas aussi simple. L'âge de sortie peut refléter l'importance des retards scolaires. Ainsi, toutes les sorties du collège ne se font pas à 16 ans : 40 % des jeunes quittant l'école en cinquième, quatrième ou troisième ont au moins 17 ans. De même, cet âge de sortie peut traduire des parcours scolaires plus ou moins linéaires. On constate que les jeunes sortants après un CAP sont plus âgés que ceux sortants après un BEP, tandis que les sortants d'un brevet professionnel sont plus âgés que les sortants d'un baccalauréat professionnel.

Tableau 5

L'ÂGE DE SORTIE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

	CAP	BEP	Brevet professionnel	Baccalauréat professionnel
Âge moyen	19 ans	19 ans	21 ans	20 ans
1 ^{er} quartile	18 ans	18 ans	20 ans	19 ans
Médiane	19 ans	18ans	21 ans	20 ans
3 ^e quartile	20 ans	19 ans	22 ans	21 ans

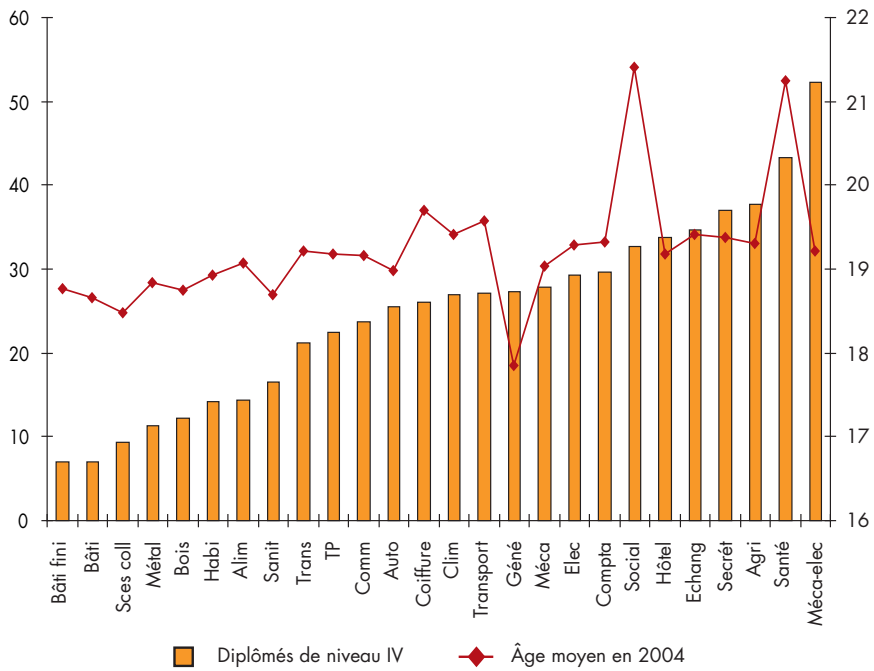
Source : enquête Génération 2004, Céreq. Champ : sortants du secondaire.

Lecture : 50 % des sortants de CAP ont plus de 19 ans, et 50 % ont moins de 19 ans.

Dans la plupart des spécialités de formation, l'âge médian de sortie reste 19 ans. Quelques spécialités font exception. Les sortants sont plus jeunes (18 ans en médiane) dans les spécialités du bâtiment et des services à la collectivité, en lien direct avec le niveau de sortie de ces spécialités, largement dominées par le CAP pour les unes, le BEP pour les autres. Ils sont également plus jeunes lorsqu'ils sortent de formations générales, même si près de la moitié quitte l'école au niveau IV. Inversement, l'âge médian est plus élevé dans deux spécialités : la santé, où plus de la moitié des jeunes sortent au niveau IV et quasiment aucun sans diplôme, et le travail social, spécialité de formation s'inscrivant fréquemment dans des parcours scolaires moins linéaires. L'âge de sortie du système scolaire ne constitue pas toujours un repère du niveau auquel cette sortie s'effectue. Ainsi, les jeunes quittant l'enseignement secondaire après une formation de secrétariat arrivent sur le marché du travail au même âge en moyenne que ceux ayant suivi une formation en structures métalliques alors que les premiers sortent principalement au niveau IV tandis que les seconds sont le plus souvent au mieux diplômés de niveau V.

Graphique 3

SPÉCIALITÉ DE FORMATION, DIPLÔME ET ÂGE DE SORTIE DU SYSTÈME ÉDUCATIF



Source : Enquête Génération 2004, Céreq. Champ : sortants du secondaire.

Pour une explication des libellés des spécialités de formation voir le tableau en annexe.

2.2. Les sortants de l'enseignement secondaire sont en majorité des garçons

Dans la Génération 2004, 58 % des sortants de l'enseignement secondaire sont des garçons. Par choix ou parce que leur niveau scolaire le leur permet plus souvent, les filles sont en proportion plus nombreuses à entrer dans l'enseignement supérieur. Elles ne représentent que 42 % des fins d'études dans l'enseignement secondaire. Lorsque c'est le cas, elles sont massivement présentes au niveau du baccalauréat et dans la filière d'enseignement général et technologique. La voie professionnelle est à dominante masculine. En particulier l'apprentissage, qui est surtout présent dans des métiers réputés « d'hommes ». Les filles ne représentent que 21 % des sorties d'apprentissage au niveau du CAP – 22 % au niveau du baccalauréat professionnel, 26 % au niveau du BEP. Néanmoins, le brevet professionnel est moins masculin : en 2004, les filles représentent 44 % des lauréats de ce diplôme qui entrent dans la vie active. Cette proportion relativement élevée est due pour une large part à un effet de structure, l'apprentissage féminin conduisant plus souvent au baccalauréat (BP pharmacie, BP coiffure...).

Tableau 6

PART DES FEMMES PARMIS LES SORTANTS DU SECONDAIRE

	1998			2004		
	ensemble	apprentissage	voie scolaire	ensemble	apprentissage	voie scolaire
Sorties de collège	49 %	/	49 %	42 %	/	42 %
Première année CAP ou BEP	37 %	29 %	40 %	37 %	27 %	39 %
CAP	32 %	20 %	53 %	34 %	21 %	54 %
BEP	49 %	25 %	53 %	40 %	26 %	43 %
Seconde-première	37 %	/	37 %	50 %	/	50 %
Première professionnelle	41 %	38 %	41 %	36 %	34 %	36 %
Bac général	55 %	/	55 %	59 %	/	59 %
Bac technologique-BT	59 %	45 %	60 %	59 %	36 %	59 %
Brevet professionnel	40 %	39 %		44 %	44 %	
Bac professionnel	40 %	19 %	44 %	38 %	22 %	41 %
FCIL, MOREA	40 %	/	40 %	61 %	/	61 %
Ensemble des sorties du secondaire	43 %	26 %	49 %	42 %	26 %	47 %
Ensemble des sorties du supérieur	55 %	46 %	55 %	56 %	42 %	57 %

Source : enquêtes Génération 1998, Génération 2004, Céreq. Champ : ensemble des sortants.

Lecture : en 2004, les femmes représentent 36 % des sortants de première professionnelle et 34 % des sortants de classe terminale de CAP.

2.3. Le contexte familial influence le niveau de sortie

Dans la majorité des cas, les jeunes sortis de l'enseignement secondaire en 2004 avaient deux parents en emploi à ce moment là, seulement un dans 35 % des cas et aucun des deux pour 10 % d'entre eux. Ces proportions sont relativement semblables à celles observées pour les sortants du supérieur. En revanche, d'importantes différences sont observées au sein des sortants du secondaire selon le niveau atteint en fin d'études. Le contexte familial particulièrement délicat des jeunes sortis sans qualification apparaît nettement ici. Près de 20 % des sortants de collège n'avaient aucun parent en emploi lorsqu'ils ont quitté l'école en 2004. Tandis que les sortants des terminales de baccalauréat sont dans ce cas pour 8 % dans les séries professionnelles et pour 4 % dans les séries générales. La nécessité semble être également à l'origine de nombreuses poursuites d'études avortées, c'est du moins ce que semble indiquer le fait que la part des individus dont aucun parent ne travaille est plus élevée parmi les sortants de seconde et de premières (générales et professionnelles) que parmi les sortants de terminale CAP ou BEP.

Tableau 7
L'ACTIVITÉ DES PARENTS EN 2004

Niveau des sortants du secondaire	Aucun parent ne travaillait	Un parent travaillait	Deux parents travaillaient	Ensemble
Sorties de collège	19 %	42 %	39 %	100 %
Premières années CAP ou BEP	15 %	40 %	45 %	100 %
CAP	9 %	36 %	55 %	100 %
BEP	11 %	37 %	52 %	100 %
Seconde première	13 %	29 %	58 %	100 %
Première professionnelle	12 %	38 %	50 %	100 %
Bac général	4 %	30 %	66 %	100 %
Bac technologique, BT	7 %	31 %	62 %	100 %
Brevet professionnel	6 %	29 %	65 %	100 %
Bac professionnel	8 %	31 %	61 %	100 %
TOUS	10 %	35 %	55 %	100 %
dont Apprentis	6 %	61 %	33 %	100 %
Scolaires	11 %	54 %	35 %	100 %

Source : enquête Génération 2004, Céreq. Champ : sortants du secondaire.

Lecture : seuls 4% des jeunes sortis en 2004 après une terminale générale, n'avaient aucun parent qui travaillait à ce moment là.

De sérieuses différences apparaissent également selon la filière de formation choisie, l'absence d'emploi chez le père et la mère étant presque deux fois plus fréquente pour les scolaires (11 %) que pour les apprentis (6 %). En revanche, parmi les jeunes dont le père travaille, les différences d'origine sociale sont faibles entre jeune apprenti et jeune lycéen. Seule une légère surreprésentation des parents agriculteurs ou artisans apparaît au bénéfice des apprentis. Pour le reste, dans la majorité des cas, le père est ouvrier (36 %) ou employé (25 %)³. Avec, comme prévu, une proportion de pères cadres qui s'élève en fonction du prestige supposé de la filière. De 7 % de pères cadres pour les sortants de CAP à 26 % pour les sortants de terminale générale, en passant par 15 % pour les sortants de terminale technologique.

Tableau 8
LA PROFESSION DU PÈRE

Niveau des sortants du secondaire	Agriculteur	Artisan	Cadre	Employé	Ouvrier	Profession intermédiaire	NSP
Sorties de collège	1 %	10 %	6 %	23 %	38 %	5 %	17 %
Premières années CAP ou BEP	2 %	11 %	7 %	23 %	35 %	5 %	17 %
CAP	2 %	10 %	7 %	25 %	39 %	5 %	12 %
BEP	2 %	10 %	7 %	24 %	39 %	7 %	11 %
Seconde, première	1 %	10 %	16 %	27 %	31 %	5 %	10 %
Premières professionnelles	1 %	11 %	7 %	23 %	34 %	13 %	11 %
Bac général	2 %	11 %	26 %	26 %	22 %	9 %	4 %
Bac techno, BT	3 %	10 %	15 %	25 %	31 %	8 %	8 %
Brevet professionnel	9 %	10 %	7 %	25 %	33 %	7 %	9 %
Bac pro	4 %	9 %	12 %	25 %	34 %	8 %	8 %
TOUS	3 %	10 %	10 %	24 %	35 %	7 %	11 %
dont Apprentis	3 %	11 %	9 %	24 %	35 %	7 %	11 %
Scolaires	2 %	9 %	10 %	25 %	36 %	7 %	11 %

Source : enquête Génération 2004, Céreq. Champ : sortants du secondaire dont le père a occupé au moins une fois un emploi.

Lecture : 16 % des élèves sortis d'une seconde ou première générale ont un père cadre, 39 % des sortants d'une classe terminale de CAP ont un père ouvrier.

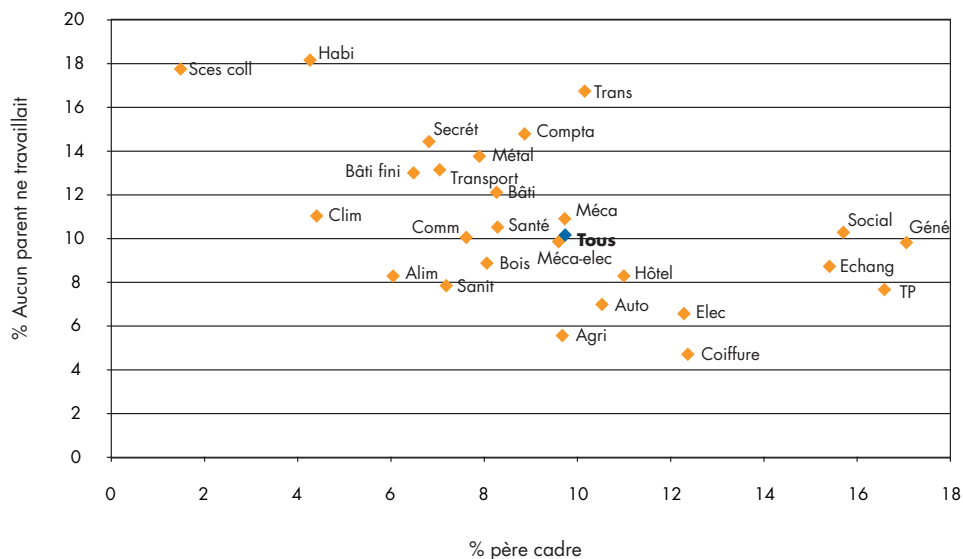
Les origines sociales des jeunes varient donc selon leur niveau de sortie de formation. Le constat n'est malheureusement pas nouveau. Plus instructif : on observe que ces origines interviennent surtout sur la spécialité de formation.

La proportion de jeunes n'ayant aucun parent en emploi en 2004 est ainsi particulièrement élevée (15 % et plus) pour ceux sortis d'une formation en comptabilité, transformation, services à la collectivité ou habillement, quand, moins de 8 % des jeunes issus de coiffure, agriculture, électricité et moteur et mécanique automobile n'ont pas de parents en emploi³.

³ En 2004, lorsque le jeune achève sa formation initiale.

Graphique 4

ACTIVITÉ DES PARENTS ET PROFESSION DU PÈRE



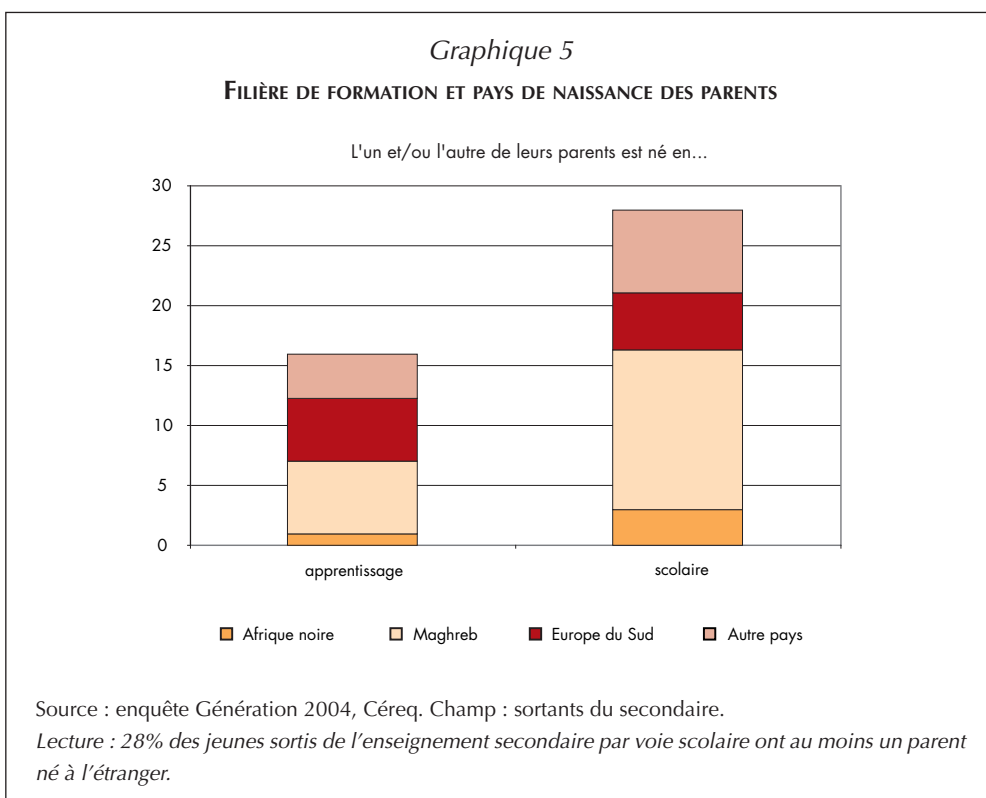
Source : enquête Génération 2004, Céreq. Champ : sortants du secondaire.

Pour une explication des libellés des spécialités de formation voir le tableau en annexe.

De même, la profession du père, lorsqu'il en avait une, distingue très clairement des formations entre elles. Au moins 15 % des jeunes ont un père cadre dans les formations générales, les spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion (filière STG), ou encore celles du travail social et du génie civil, mines et travaux publics (bâtiment étude de prix, assistant géomètre...). Quand, inversement, moins de 7 % des jeunes ayant suivi une formation en bâtiment finitions, alimentation, énergie génie climatique ou dans les spécialités des services à la collectivité ont un père cadre.

2.4. Les spécialités de formation plus ou moins ouvertes aux jeunes d'origine immigrée

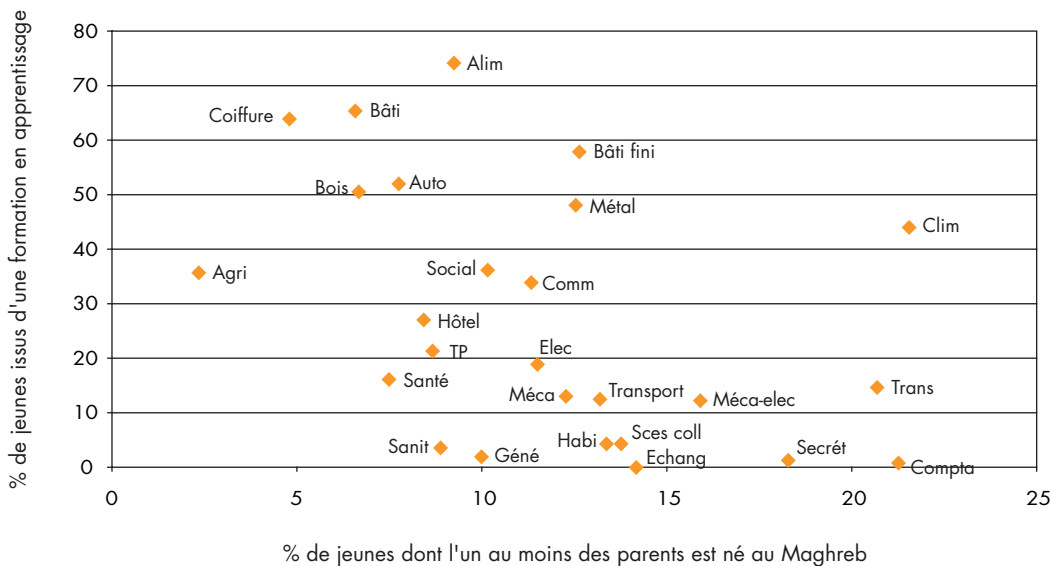
Un quart des jeunes issus de l'enseignement secondaire ont au moins un de leurs parents né à l'étranger. Cette proportion atteint 35 % pour les sortants de collège tandis qu'elle n'est que de 20 % pour les jeunes quittant l'école après un baccalauréat général et même de 12 % pour les sortants d'un brevet professionnel. Concernant ces jeunes dont l'un et/ou l'autre des parents est né à l'étranger, on en compte 11 % pour lesquels le pays de naissance du parent est un pays du Maghreb, 5 % un pays européen, 3 % un pays d'Afrique noire. La part des enfants d'individus nés au Maghreb atteint 15 % pour les sortants du collège, les sortants d'une première professionnelle et pour les diplômés d'un BEP. Surtout, cette proportion, comme celle des jeunes ayant un parent au moins né en Afrique noire, est deux fois plus faible chez les sortants d'apprentissage que chez ceux ayant emprunté la voie scolaire, reflétant là un probable problème de discrimination souvent évoqué (Moreau 2008a).



Les spécialités de formation apparaissent ainsi plus ou moins ouvertes aux jeunes d'origine immigrée. On compte plus de 80 % de jeunes dont les deux parents sont nés en France dans les spécialités de l'agroalimentaire, des services à la collectivité, de la coiffure, de l'accueil, du bois et de l'agriculture. Et, inversement, plus de 15 % des jeunes issus des spécialités plurivalentes mécanique-électricité, des spécialités de transformation, de l'énergie génie-climatique ou, dans le tertiaire, du secrétariat et de la comptabilité ont au moins un de leurs parents né dans un pays du Maghreb. À cet égard, force est de constater que les spécialités de formation privilégiées par l'apprentissage, l'alimentation, le bâtiment gros œuvre, la coiffure, la mécanique automobile et le travail du bois sont celles où – hormis les spécialités agricoles – la part des jeunes dont l'un au moins des parents est né au Maghreb est la plus faible.

Graphique 6

SPÉCIALITÉS DE FORMATION, PAYS DE NAISSANCE DES PARENTS ET APPRENTISSAGE



Source : enquête Génération 2004, Céreq. Champ : sortants du secondaire.

Pour une explicitation des libellés des spécialités de formation voir le tableau en annexe.

2.5. La ruralité influence le niveau de sortie et la spécialité de formation

Un peu plus de la moitié des sortants du secondaire habitaient dans une zone urbaine en sixième, 25 % dans une zone périurbaine et 20 % dans une zone rurale. La proportion de jeunes domiciliés dans une zone rurale est plus faible chez les sortants de collège ou du lycée non diplômés. Inversement elle atteint 27 % pour les sortants après un brevet professionnel et elle est supérieure à la moyenne pour les sorties de classes terminales de l'enseignement professionnel (CAP, BEP, baccalauréat professionnel). Plus largement les formations par apprentissage sont beaucoup plus fréquentes en milieu rural. Les jeunes issus de zones rurales représentent 24 % des sorties de l'apprentissage au niveau secondaire et 19 % des sorties de l'enseignement scolaire. En lien avec cette spécificité des filières de formation, la part de jeunes issus du milieu rural en 2004 varie de moins de 17 % dans les spécialités de transformation, l'habillement, le secrétariat, le bâtiment-finitions ou encore l'électricité à 25 % et plus dans les spécialités du transport, de l'hôtellerie, du bois et de l'agriculture.

Tableau 9

LE LIEU DE RÉSIDENCE DES JEUNES LORS DE LEUR ENTRÉE EN SIXIÈME (*)

Niveau des sortants du secondaire	Rural	Périurbain	Urbain	Ensemble
Niveau VI	16 %	24 %	60 %	100 %
Niveau V bis	15 %	18 %	67 %	100 %
CAP	21 %	27 %	52 %	100 %
BEP	21 %	25 %	54 %	100 %
Seconde première	14 %	20 %	66 %	100 %
Première professionnelle	16 %	25 %	59 %	100 %
Bac général	21 %	32 %	47 %	100 %
Bac technologique, BT	20 %	27 %	53 %	100 %
Brevet professionnel	27 %	30 %	43 %	100 %
Bac professionnel	22 %	26 %	52 %	100 %
TOUS	20 %	26 %	54 %	100 %
<i>dont apprentis</i>	24 %	29 %	47 %	100 %
<i>scolaires</i>	19 %	24 %	57 %	100 %

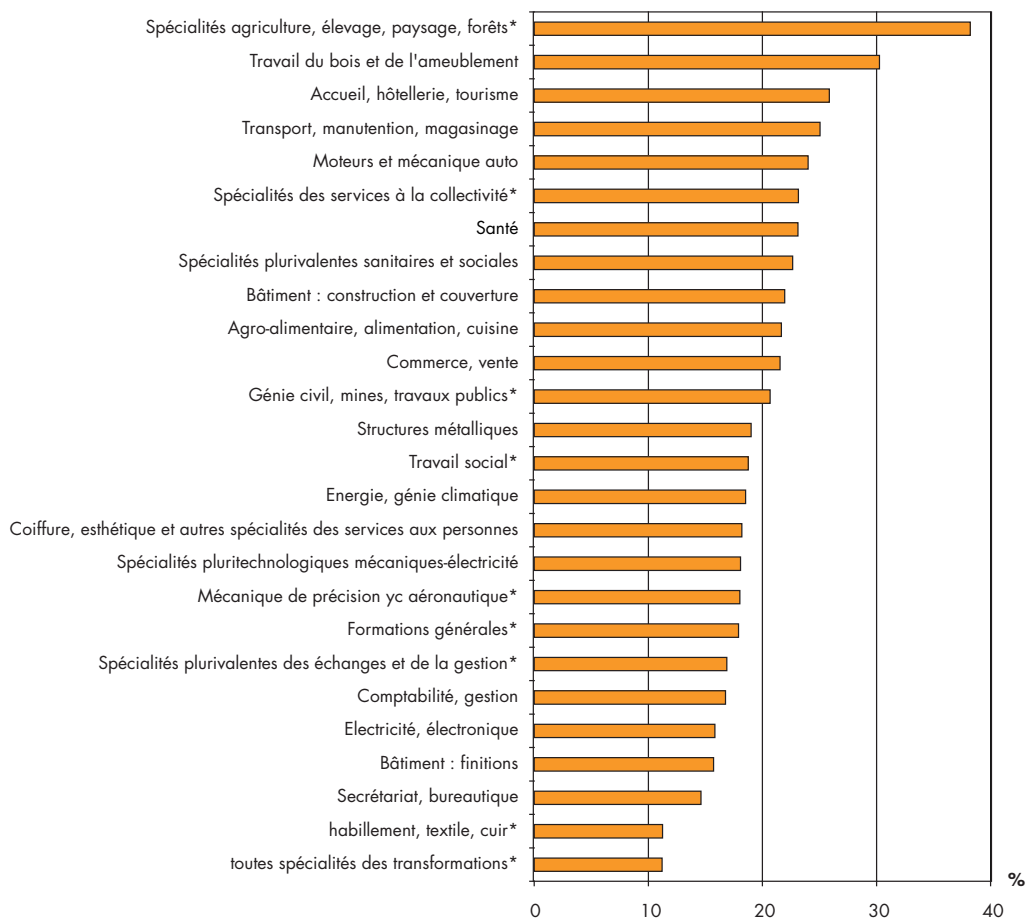
(*) classement des communes selon la nomenclature du zonage en aires urbaines (INSEE).

Source : enquête Génération 2004, Céreq. Champ : sortants du secondaire.

Lecture : 21 % des sortants de CAP résidaient en zone rurale lors de leur entrée en sixième.

Graphique 7

PART DES JEUNES RÉSIDANT EN ZONE RURALE À LEUR ENTRÉE EN SIXIÈME



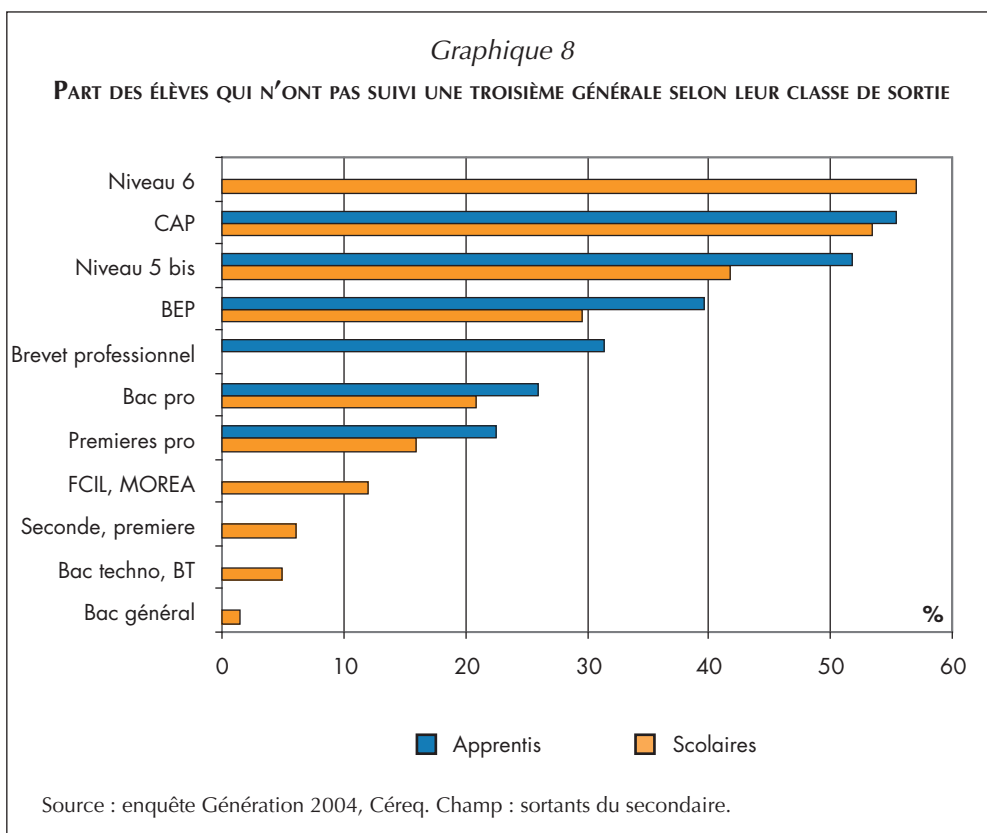
Source : enquête Génération 2004, Céreq. Champ : sortants du secondaire.

* les astérisques renvoient à des regroupements de spécialités (voir encadré page 14).

3 | Orientation, parcours scolaires, raison d'arrêt des études

3.1. Les élèves en difficulté concentrés dans certaines spécialités de formation

Pour la Génération 2004, comme pour les Générations précédentes, le parcours scolaire effectué au sein du collège reste déterminant. L'orientation précoce hors de la voie standard qui conduit à la troisième générale est généralement prédictive d'une poursuite d'études dans l'enseignement professionnel (Boudesseul et Grelet 2008). En dépit des discours convenus qui déplorent son caractère de voie de relégation, force est de constater que la filière professionnelle continue d'accueillir systématiquement les élèves passés par les structures pédagogiques « adaptées » que sont les SEGPA, les troisièmes technologiques, les troisièmes d'insertion ou les classes préparatoires à l'apprentissage (CPA).

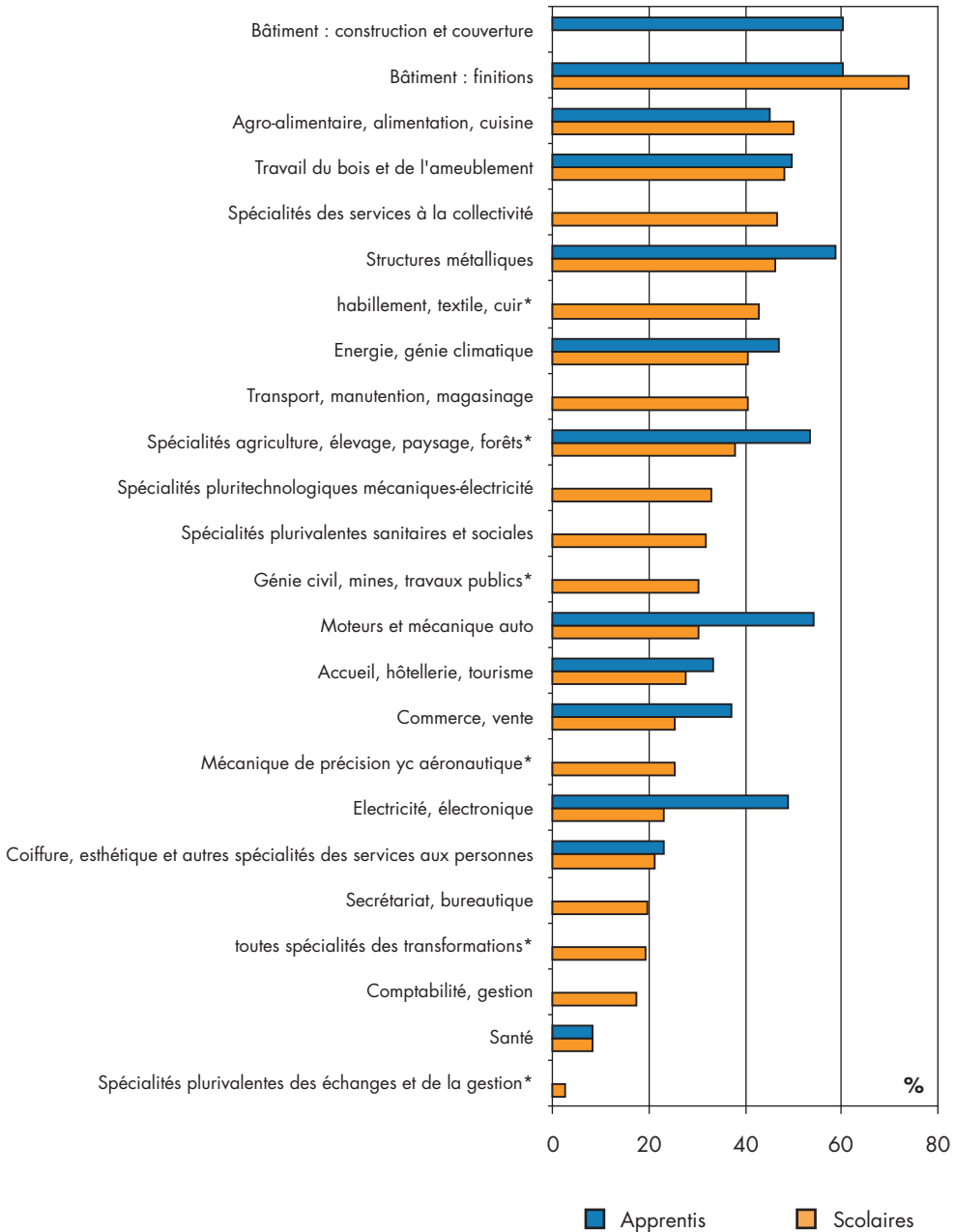


Ces élèves restent en général peu de temps en formation initiale. Ils représentent plus de la moitié des sortants de collège, de première année d'enseignement professionnel ou des terminales de CAP. Néanmoins, certains d'entre eux ont trouvé en chemin les voies de la résilience ; plus de 20 % des sortants de baccalauréat professionnel et plus de 30 % des sortants de brevet professionnel proviennent des structures pédagogiques « adaptées » ouvertes dans les collèges, dans les lycées professionnels et dans les centres de formation d'apprentis (CFA). En revanche, les passerelles qui permettent théoriquement de rejoindre la voie générale ou technologique au terme d'une étape dans l'enseignement professionnel semblent peu accessibles à cette population d'élèves qui ne représente que 2 % des sorties en terminale générale et 5 % des sorties en terminale technologique.

Ces jeunes se retrouvent plus particulièrement dans certaines spécialités de formation et l'apprentissage leur semble encore assez ouvert. À une exception près : dans les métiers de la finition des bâtiments (carrelage, peinture, montage d'installations sanitaires...), la population accueillie dans les lycées comporte plus de jeunes en difficulté scolaire que la population accueillie dans les CFA. Dans les formations aux métiers de la coiffure esthétique, aux métiers de la santé, de l'alimentation et du bois, les proportions d'élèves n'ayant pas suivi de classe de troisième générale sont assez proches, que les formations se fassent par la voie scolaire ou par apprentissage. En revanche, dans les spécialités de la mécanique auto, des structures métalliques, de l'électricité, de l'agriculture, ou du commerce, les CFA accueillent beaucoup plus de jeunes issus des structures pédagogiques « adaptées » que les établissements scolaires. En dépit de son évolution actuelle, l'apprentissage reste donc – encore – un lieu d'accueil privilégié pour certains publics en difficulté avec l'enseignement scolaire. Au-delà de la filière, c'est surtout les spécialités de formation qui sont plus ou moins ouvertes à ces jeunes. Ainsi, ce public ayant connu des difficultés au collège est majoritaire dans toutes les formations du bâtiment mais il représente moins de 20 % des sorties dans les spécialités des industries de transformation, de la santé, de la comptabilité ou du secrétariat.

Graphique 9

PART DES ÉLÈVES QUI N'ONT PAS SUIVI UNE TROISIÈME GÉNÉRALE SELON LEUR SPÉCIALITÉ DE FORMATION ET SELON LEUR MODE DE FORMATION

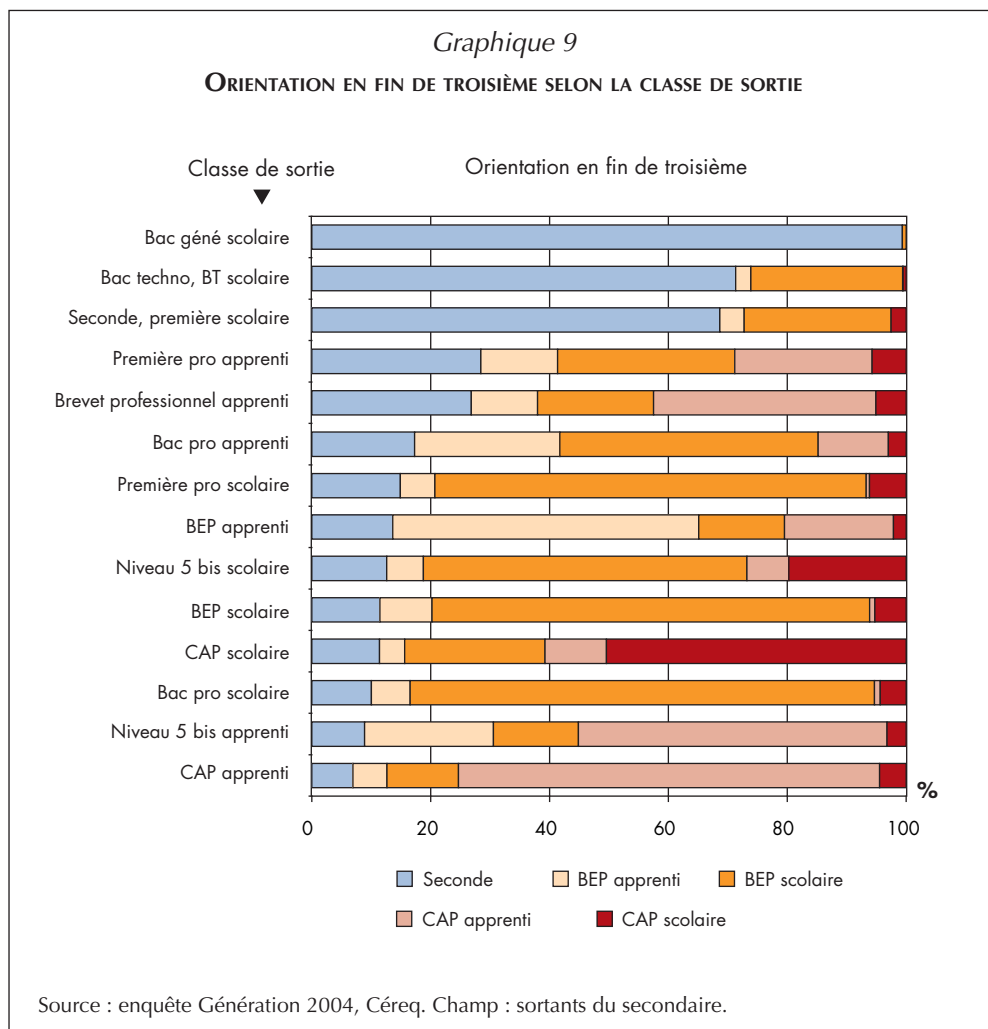


Source : Enquête Génération 2004, Céreq. Champ : sortants du secondaire.

* les astérisques renvoient à des regroupements de spécialités (voir encadré p. 14)

3.2. Une orientation en fin de troisième mieux vécue par les garçons et par les apprentis

L'orientation en fin de troisième générale apparaît moins invariablement prédictive. Assurément, ceux qui sortiront en 2004 d'une classe de terminale générale sont systématiquement entrés en seconde générale à l'issue du collège. C'est déjà moins vrai pour ceux qui sortiront d'une classe de terminale technologique : à l'issue de la troisième, plus de 25 % d'entre eux étaient entrés en seconde BEP dans un lycée professionnel.



Inversement, un quart des jeunes apprentis qui sortiront à l'issue d'un brevet professionnel ou en première année de préparation d'un baccalauréat professionnel avaient tenté une seconde générale. Ils ne sont pas les seuls dans ce cas : les tentatives avortées d'orientation en seconde sont généralisées. Il s'en trouve même parmi les jeunes qui abandonneront en première année de CAP ou de BEP, que cela se produise en apprentissage ou en lycée professionnel.

Un double palier d'entrée en apprentissage apparaît clairement. La grande majorité de ceux qui achèvent leur formation initiale à l'issue d'une préparation au CAP ou au BEP en apprentissage avaient choisi cette voie de formation au sortir du collège. Cela n'est pas vrai pour les jeunes qui sortent d'apprentissage en cours ou à l'issue d'une préparation au baccalauréat ou au brevet professionnel. Les poursuites d'études via la signature d'un second contrat ne sont pas rares – 48 % des apprentis sortants en BP et 36 % des apprentis sortants en baccalauréat professionnel avaient fait le choix de l'apprentissage au sortir du collège – mais, elles ne sont pas majoritaires. Notamment en baccalauréat professionnel où 43 % des sortants d'apprentissage avaient commencé par un BEP préparé en lycée professionnel.

Ces orientations étaient-elles choisies ou subies ? Répondaient-elles à l'arbitrage exprimé par l'individu ou à celui arrêté par le système éducatif en fonction de son niveau scolaire et des disponibilités des établissements d'enseignement ? Pour la Génération 2004, la question a été posée aux individus qui ne sont pas entrés en seconde générale.

Tableau 10
ORIENTATION À L'ISSUE DE LA TROISIÈME

% de premier vœu parmi les jeunes entrés en :	Garçons	Filles
Première année de BEP apprentissage	85	73
Première année de BEP scolaire	75	70
Première année de CAP apprentissage	85	80
Première année de CAP scolaire	72	68

Source : enquête Génération 2004, Céreq. Champ : sortants du secondaire passés par une classe de troisième et n'ayant pas poursuivi en seconde générale.

Lecture : 85 % des garçons entrés en première année de CAP apprentissage déclarent que cette orientation correspondait à leur premier vœu d'orientation.

Pour les garçons comme pour les filles, le choix de l'apprentissage apparaît plus souvent comme le premier vœu exprimé⁴. Pour 85 % des garçons entrés en apprentissage en seconde CAP, il s'agissait de leur premier vœu ; en regard, ce n'était le cas que pour 72 % des garçons entrés dans des classes identiques en lycée professionnel. L'observation va dans le même sens pour les BEP et dans le cas des filles. Il est donc faux d'avancer que les jeunes auraient une mauvaise image de l'apprentissage⁵ pour expliquer la progres-

⁴ La question posée uniquement aux jeunes orientés vers l'enseignement professionnel à l'issue de la troisième- était « cette orientation correspondait-elle à votre premier vœu ? » de manière à correspondre exactement à la formulation utilisée au cours des procédures d'orientation, et donc, à limiter les effets bien connu de reconstruction biographique dans les enquêtes rétrospectives. De fait, les enquêtes Génération surestiment légèrement la proportion de premiers vœux satisfaits qui, pour les jeunes orientés en CAP ou en BEP, est de l'ordre de 70 % dans le Panel 95 de la DEPP » (Boudesseul et Grelet 2008, p. 34).

⁵ Ce résultat rejoint les observations réalisées dans les pays de la Loire : « Le choix de l'apprentissage est de plus en plus vécu comme un choix personnel. 79,6 % des apprentis ligériens justifient ainsi leur entrée dans l'apprentissage. Ils n'étaient que 62,7 % en 1992 » (Moreau 2008b).

sion décevante des effectifs inscrits dans cette voie de formation. Pour cette Génération 2004, l'apprentissage semble avoir été plus attractif que la poursuite d'études en lycée professionnel. Dès lors, la question se pose : les capacités d'accueil en entreprise et dans les CFA sont-elles suffisantes ?

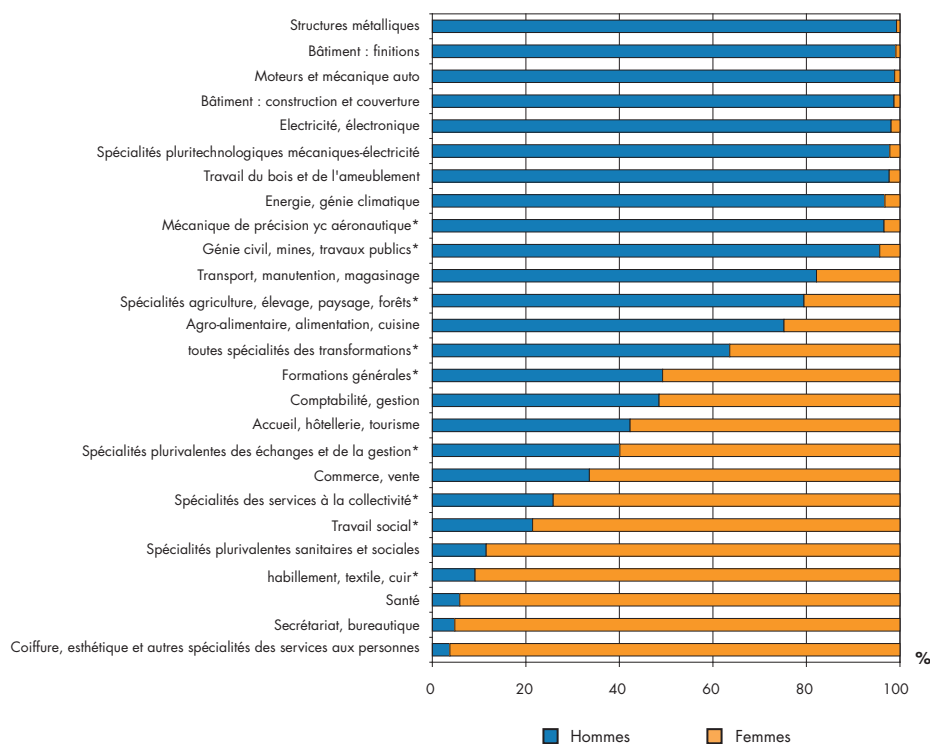
Les réponses montrent également une différence récurrente entre les garçons et les filles⁶. Quelle que soit l'option choisie, CAP ou BEP, apprentissage ou voie scolaire, les garçons sont toujours plus nombreux que les filles à répondre que cette orientation correspondait au premier vœu qu'ils avaient exprimé⁷. Contrairement à ce que l'on aurait pu penser, cela ne provient pas d'une plus grande aspiration des filles à poursuivre leurs études dans la voie générale. Les préférences exprimées dans une question complémentaire montrent une grande proximité dans les réponses des deux sexes. Pour les garçons comme pour les filles, selon la classe de sortie, entre 20 et 25 % auraient préféré une seconde générale, entre 38 et 49 % auraient choisi une autre spécialité de formation et entre 16 et 28 % voulaient entrer en apprentissage⁸. Une piste d'explication serait à explorer dans des monographies de terrain : la diversité de l'offre éducative réellement accessible dans les bassins de formation est-elle aussi riche pour les filles que pour les garçons ? À cet égard, la distribution des garçons et des filles dans les sorties des différentes spécialités est intéressante : une ségrégation massive continue à être observée dans la plupart des spécialités. En 2004, la mixité des formations reste limitée et le nombre de spécialités de formation accessibles est plus limité pour les filles que pour les garçons. Dix spécialités, toutes industrielles, accueillent moins de 5 % de filles quand seulement quatre spécialités – dont trois tertiaires – accueillent moins de 10 % de garçons !

⁶ Ce résultat corrobore les conclusions d'une enquête auprès des élèves conduite dans le Périgord (Berthet, Dechezelles, Gouin et Simon 2008).

⁷ Ce premier vœu étant lui-même un compromis entre les désirs de l'individu et l'univers de ce qui lui était possible du fait de son profil scolaire et de la richesse des options possibles dans un périmètre accessible.

⁸ On retrouve un résultat identique dans l'exploitation du Panel 1995 de la DEPP : « Les refus de vœu ont concerné principalement la spécialité de formation et plus rarement le choix de la seconde » (Boudesseul et Grelet, 2008, p. 30).

Graphique 11
SEXE ET SPÉCIALITÉS DE FORMATION



Source : enquête Génération 2004, Céreq. Champ : sortants du secondaire.

* les astérisques renvoient à des regroupements de spécialités (voir encadré p. 14)

La « satisfaction du premier vœu » varie également très sensiblement selon la spécialité de formation. On a vu précédemment que, lorsqu'ils n'étaient pas satisfaits de leur orientation, c'était le plus souvent parce que la spécialité de formation n'avait pas été celle qu'ils avaient choisie en premier vœu. L'observation de cette satisfaction selon la spécialité de formation de la classe de sortie⁹ montre des écarts qui peuvent approcher les 30 points. Plus de 80 % des sortants des formations du domaine de la santé, de la coiffure esthétique, des spécialités agricoles, du sanitaire et social, de la mécanique auto, des transports et du travail du bois avaient été orientés en fin de troisième, conformément à leur premier vœu. Ce n'est le cas que pour moins de 60 % des sortants des spécialités de l'habillement, des textiles et du cuir, des services à la collectivité, de la comptabilité et du secrétariat.

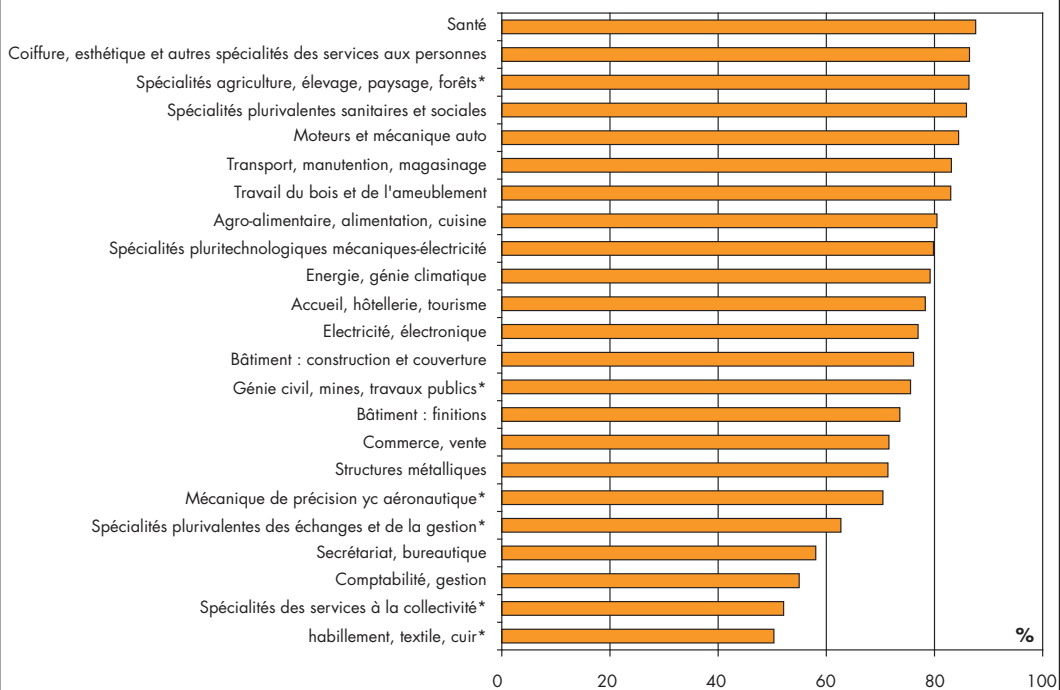
⁹ On fait ici l'hypothèse que les réorientations de spécialité qui peuvent se produire en cours de scolarité sont en nombre trop limité pour pouvoir altérer le classement que nous commentons ici. Ces réorientations sont effectivement assez rares dans les scolarités des sortants du secondaire de cette Génération 2004 (environ 5%).

L'intérêt d'observer les conditions de l'orientation par spécialité de formation est que cela remet en cause les idées communément admises. Les spécialités de formation conduisant vers les métiers dits « en tension », réputées rebutantes pour les jeunes, comme par exemple celles de l'alimentation, du bâtiment ou de l'hôtellerie, sont en réalité « arbitrées » et exprimées en premier vœu à la sortie de la troisième dans plus de sept cas sur dix. Dans le même temps, les spécialités du tertiaire administratif comme le secrétariat ou la comptabilité – où les jeunes se précipiteraient en dépit d'un avenir professionnel très hypothétique – ne sont choisies en premier vœu que par un peu plus d'un élève sur deux à la fin de la troisième.

Dès lors, ne faudrait-il pas poser différemment la question de l'orientation ? S'intéresser un peu moins à « l'individu acteur » et un peu plus à l'efficacité des architectures localisées de l'offre de formation en termes de spécialités ? Ou, dit autrement, s'intéresser davantage à la diversité de l'offre accessible dans les bassins de formation selon que l'on a accès ou pas à des réseaux de transports réellement praticables en termes de budget et de temps de déplacement et selon le sexe – on a vu précédemment l'importance persistante des phénomènes de ségrégation à l'œuvre dans les établissements de formation.

Graphique 12

PART DES ORIENTATIONS CORRESPONDANT AU PREMIER VOEU EXPRIMÉ EN TROISIÈME SELON LA SPÉCIALITÉ DE LA CLASSE DE SORTIE

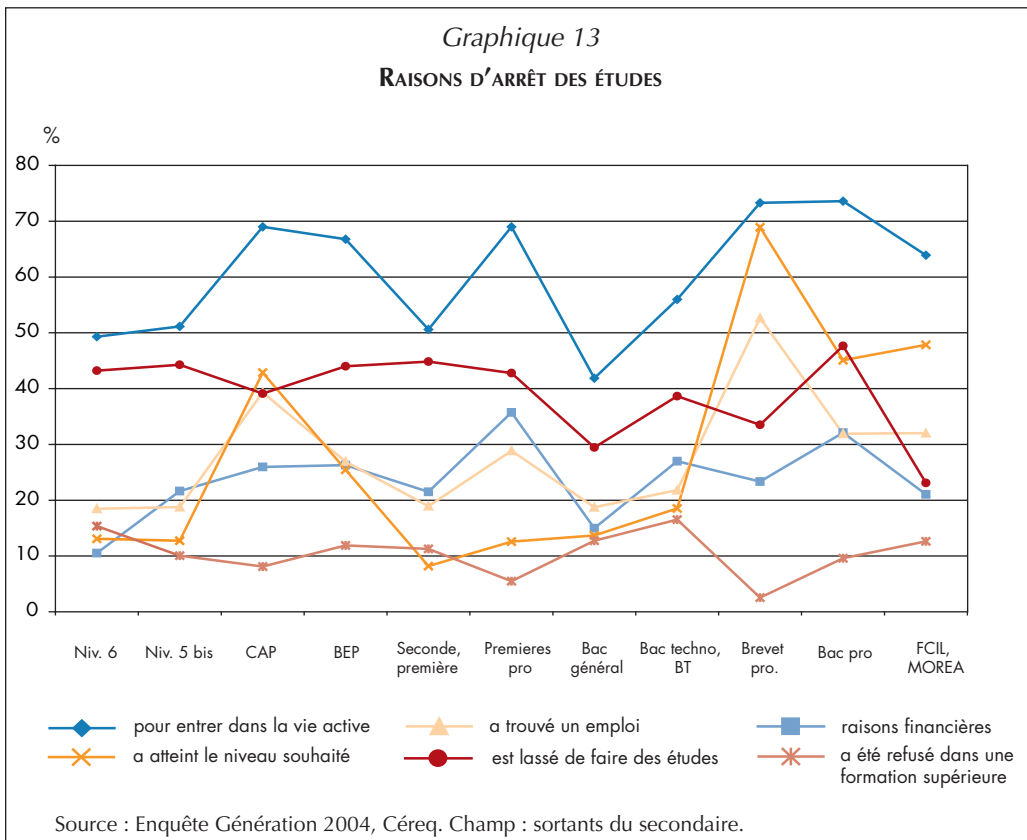


Source : enquête Génération 2004, Céreq. Champ : sortants du secondaire.
 Les astérisques renvoient à des regroupements de spécialités (voir encadré p.14)

3.3. Les raisons d'arrêt des études distinguent les spécialités de formation entre elles

17 % des jeunes achevant leur formation initiale en 2004 dans l'enseignement secondaire interrompent leurs études pour des raisons qui sont sans rapport avec des raisons financières ou des motifs liés à l'emploi, ou même une lassitude envers les études. Pour eux, on peut penser que l'arrêt des études est fortuit, consécutif à des événements de leur vie ou de celle de leur entourage. Le nombre de jeunes dans ce cas est d'ailleurs proportionnellement plus fort dans les formations générales (31 %) et technologiques (21 %). Dans ces filières, l'interruption des études à ce niveau n'a, il est vrai, pas beaucoup de sens. Des proportions identiques ne se retrouvent que dans deux spécialités de l'enseignement professionnel, la comptabilité et le secrétariat – un indice de plus du statut hybride de ces spécialités. Dans la majorité des autres groupes de spécialités de l'enseignement professionnel, la part de ces ruptures fortuites est inférieure à 15 % – souvent comprise entre 10 % et 12 %.

83 % des jeunes sortants de l'enseignement secondaire justifient l'arrêt de leurs études par au moins une des raisons suivantes : leur lassitude envers les études, des raisons financières, une embauche par une entreprise, le sentiment d'avoir atteint le niveau de formation souhaité, le fait d'avoir été refusé dans une formation supérieure, le désir d'entrer dans la vie active. Ils citent le plus souvent une combinaison de ces différentes raisons.



La raison la plus fréquemment avancée est le choix d'entrer dans la vie active. À l'exception des sortants de terminale générale, elle est retenue par plus de la moitié des jeunes et par plus de sept jeunes sur dix lorsqu'ils sortent d'une classe de CAP, de BEP, de terminale professionnelle et même de première professionnelle.

La raison la moins fréquemment citée est d'avoir été refusé dans une formation supérieure. Elle n'est retenue comme une des causes d'arrêt des études que par un jeune sur dix, et, assez naturellement, ce sont les sortants de terminale technologique (17 %) et dans une moindre mesure ceux de terminale générale qui l'invoquent le plus souvent.

Le sentiment d'avoir atteint le niveau souhaité distingue très nettement la population des sortants selon le type de cursus suivi. Il est partagé par près de 70 % des sortants de brevet professionnel, par 45 % des sortants de baccalauréat professionnel et par 43 % des sortants de CAP. Tandis qu'à l'opposé, moins de 15 % des sortants de baccalauréat général et des sortants en cours de cycle retiennent cette explication pour justifier leur décision d'arrêt des études. Sur cette question, le profil des sortants de BEP et de baccalauréat technologique se rapproche plus de celui des sortants de formation générale que de celui des sortants de CAP ou de baccalauréat professionnel ; ils ne sont que 25 % pour les premiers et 19 % pour les seconds à citer cette raison.

31 % des jeunes déclarent avoir arrêté leurs études parce qu'ils avaient trouvé un emploi. Assez logiquement, c'est dans les cursus où la part de l'apprentissage est la plus importante que les jeunes sont les plus nombreux à avancer cette raison, le CAP (39 %) et le brevet professionnel (53 %). Mais, quelle que soit la classe de sortie – y compris les sorties qui ne sont pas des paliers prévus d'entrée dans la vie active (celles des collèges, les sorties en cours de cycle et les sorties de terminales générales) – au moins un jeune sur cinq cite cette raison pour expliquer l'arrêt de ses études. Cela rappelle, s'il en était besoin, que les frontières qui séparent la formation initiale de la vie active restent des frontières floues et que la formation n'est qu'une dimension importante de l'accès à l'emploi. Parmi d'autres.

Les raisons financières ne figurent pas parmi les motifs les plus fréquemment cités. Il est toutefois intéressant de noter que ce sont les jeunes qui abandonnent en première professionnelle qui sont les plus nombreux à l'évoquer. De ce point de vue, au-delà des problèmes qu'elle ne manquera pas de poser, la réforme du baccalauréat professionnel en trois ans semble être une initiative fondée.

Après le désir d'entrer dans la vie active, la lassitude à l'égard des études est la seconde raison la plus fréquemment donnée pour expliquer l'interruption de scolarité. Elle est assez largement partagée. Quelle que soit la classe de sortie, elle est retenue par 30 à 40 % des jeunes. Elle oppose aux deux extrêmes les sortants de terminale générale (29 %) aux sortants de terminale professionnelle (48 %).

Les réponses données par les individus pour expliquer leur décision d'entrer dans la vie active sont instructives, et confirment l'hétérogénéité de l'enseignement professionnel. Si l'on inscrit chacune des spécialités de formation dans un cadre dessiné par les deux dimensions où les écarts entre spécialités sont les plus forts, le paysage qui apparaît est assez cohérent. Aux deux extrêmes l'opposition structurante se dessine. Elle oppose :

- d'un côté les spécialités professionnelles conduisant à des métiers clairement identifiés ; dans ce groupe, près d'un jeune sur deux achève ses études parce qu'il a atteint

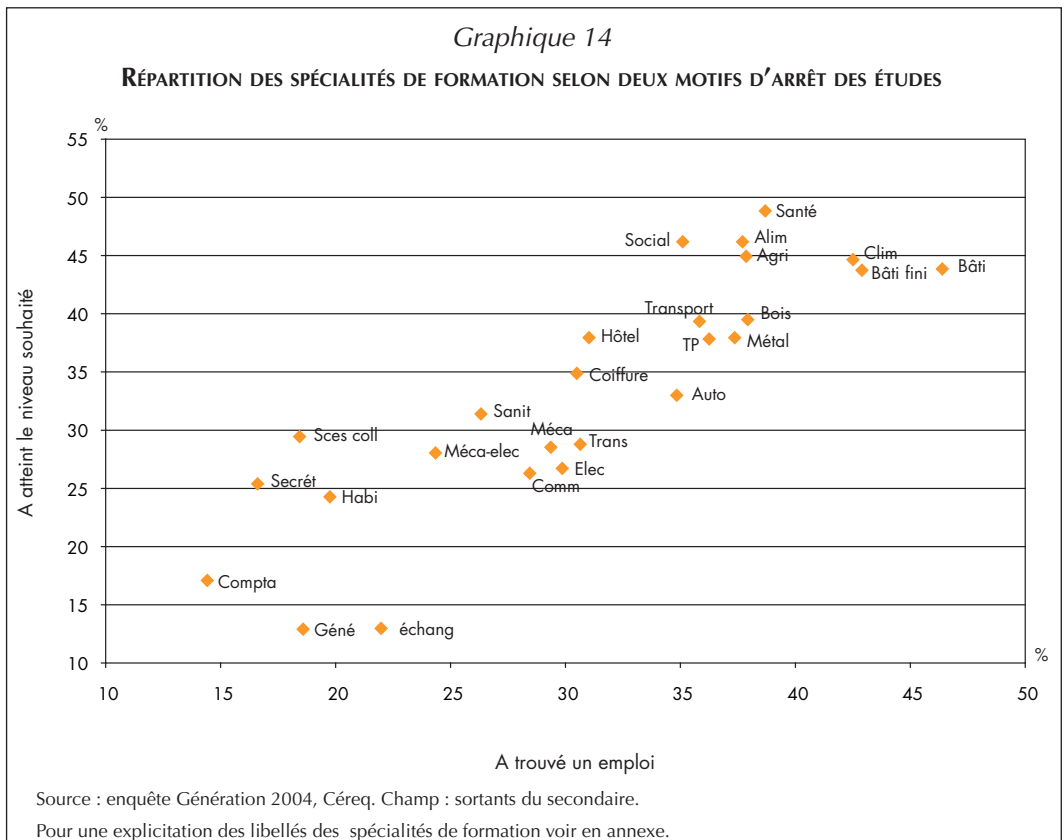
le niveau souhaité ou/et parce qu'il a trouvé un emploi. C'est le cas des formations du domaine de la santé, du travail social, de l'agriculture, de l'alimentation, du bâtiment et du génie climatique.

- de l'autre, les formations générales ou technologiques accompagnées de la comptabilité, où moins de 25 % des jeunes accèdent sans délai à l'emploi et/ou estiment avoir atteint le niveau souhaité.

Entre ces deux groupes, les autres spécialités de formation s'étirent selon une logique de métier cible plus ou moins clairement identifié et/ou valorisé.

Proches des formations à dominante propédeutique avec une part assez faible d'individus qui estiment avoir atteint leur niveau souhaité et/ou qui terminent leurs études pour occuper un emploi, se trouvent les spécialités du secrétariat, du textile, et des services à la collectivité, les spécialités du commerce, le champ sanitaire et social et les spécialités industrielles pluri-technologiques de la mécanique et de l'électricité, de l'électricité-électronique, de la mécanique de précision, et des industries des transformations.

Plus proches des formations de type « métier » avec une part plus importante d'individus qui estiment avoir atteint leur niveau souhaité et/ou qui terminent leurs études pour occuper un emploi, on retrouve l'hôtellerie, la coiffure, la mécanique auto, les spécialités du transport, du travail du bois, du métal, des travaux publics. Toutes spécialités conduisant à des métiers assez « traditionnels », accessibles au regard, et le plus souvent exercés dans le cadre de petites entreprises.



4 | Esquisse d'une typologie de l'enseignement professionnel

Ainsi, parmi les jeunes qui achèvent leur formation initiale dans l'enseignement secondaire, une forte hétérogénéité distingue nettement entre elles les spécialités de formation. Au regard des niveaux de sortie, des publics accueillis, de leur orientation et des motifs d'arrêt d'études, l'enseignement professionnel apparaît profondément composite (cf. tableaux en annexe). Le choix d'une spécialité de formation influence la probabilité de sortie à un certain niveau et dans certaines conditions d'accès au marché du travail ; ce choix est lui-même fortement déterminé par le sexe, l'origine sociale, l'origine nationale et le lieu de résidence au collège. De ce point de vue, l'analyse conduite parmi les sortants de Génération 2004 confirme les résultats d'une précédente recherche (Grelet 2005) menée à partir de l'orientation de 18 000 élèves entrés en sixième en 1995. Pour autant, un certain nombre de similitudes réunissent des ensembles de spécialités, dessinant ainsi les contours d'un regroupement possible des spécialités de formation (cf. encadré méthodologique). Regroupement qui est confronté aux conditions d'insertion des jeunes de la Génération 2004 sortis de l'enseignement secondaire dans la Note Emploi Formation n°42.

Cinq groupes se distinguent par des caractéristiques partagées qui leurs confèrent des profils communs.

- Le premier rassemble les formations aux *métiers du bâtiment, du travail du bois et du métal, et celles préparant aux métiers de l'alimentation (boucherie, charcuterie, boulangerie, poissonnerie, etc.)*. Ces spécialités sont très fortement masculines, et l'apprentissage y est majoritaire : entre 50 et 75 % des jeunes sortent d'un CFA. Elles sont caractérisées par la faiblesse des sorties au niveau du baccalauréat ou en première professionnelle, et par l'accueil d'une proportion forte de jeunes ayant connu des difficultés scolaires au collège. Ils sont nombreux en proportion relative à considérer qu'ils ont atteint le niveau souhaité et sortent plus souvent qu'en moyenne parce qu'ils ont trouvé un emploi. Dans ce groupe, la métallerie et les métiers du second œuvre du bâtiment s'opposent aux autres spécialités par une moindre satisfaction du premier vœu d'orientation, par une plus forte proportion de jeunes d'origine immigrée et de parents inactifs ou au chômage.
- Le second rassemble les formations *aux métiers de la coiffure et de l'esthétique, des transports et de la logistique, de l'agriculture, de la réparation automobile, de l'hôtellerie et du champ sanitaire et social*. Ces spécialités sont caractérisées par leur attractivité pour les jeunes qui, à l'exception de l'hôtellerie, les ont choisies en premier vœu dans plus de 85 % des cas. À l'exception des spécialités des transports et de la logistique, elles scolarisent plus fréquemment que les autres les enfants d'ouvriers et d'employés d'origine française. Les jeunes dont l'un au moins des parents est né au Maghreb ou en Afrique noire y sont en proportion beaucoup moins nombreux qu'ailleurs et – toujours à l'exception de l'hôtellerie – les jeunes de ces spécialités ont plus fréquemment leur deux parents qui travaillent. Hormis dans les formations de la coiffure et de l'esthétique, les jeunes d'origine rurale sont surreprésentés dans ce groupe.

- Le troisième groupe rassemble les spécialités du commerce et celles de l'industrie : l'électricité, l'électronique, la mécanique de précision, le génie civil et le génie climatique. Quasi exclusivement masculin en dehors des formations aux métiers du commerce, il se caractérise par l'importance des poursuites d'études après le BEP et, en corollaire, des sorties au niveau du baccalauréat ou en première professionnelle très fréquentes. Pour le reste, le groupe est assez hétérogène tant du point de vue des motifs d'arrêt d'études que de l'orientation ou de l'origine sociale.
- Le quatrième groupe rassemble les formations terminales aux métiers de la santé et du travail social. Les individus originaires de ces formations, très majoritairement de sexe féminin, sortent le plus souvent avec un diplôme de niveau V (aide-soignante, auxiliaire de puériculture, auxiliaire de vie sociale), en ayant atteint le niveau souhaité et en ayant trouvé un emploi. Les jeunes dont au moins un des parents est né en Afrique noire y sont surreprésentés de même que les enfants de cadres et d'employés.
- Le cinquième et dernier groupe réunit les spécialités qui conduisent aux métiers de la comptabilité et du secrétariat, les spécialités peu attractives des services à la collectivité ou des industries de premières transformation et les spécialités préparant à l'avenir incertain des métiers du textile et de l'habillement. L'éloignement de l'emploi et l'insatisfaction vis-à-vis de l'orientation caractérise cet univers : les jeunes y sont en proportion beaucoup plus nombreux à n'avoir aucun parent en emploi et beaucoup moins nombreux à interrompre leurs études parce qu'ils avaient trouvé un emploi. Très souvent, leur orientation n'a pas été conforme à leur premier vœu et ils n'avaient pas atteint le niveau qu'ils auraient souhaité lorsqu'ils ont achevé leurs études. L'abandon en cours de cycle est d'ailleurs une caractéristique de ce groupe où les sorties en première année de BEP et en première professionnelle sont surreprésentées. Enfin, ce groupe de spécialités scolarise plutôt des jeunes d'origine urbaine, notamment des enfants d'employés, et, les descendants d'immigrés originaires du Maghreb y sont surreprésentés.

MÉTHODOLOGIE

La typologie esquissée sur le champ de l'enseignement professionnel est le résultat d'une classification ascendante hiérarchique (CAH) utilisant les variables suivantes : la part de l'apprentissage, les proportions de jeunes, sortis « sans qualification », sortis sans diplômes d'une terminale CAP ou BEP, diplômés du CAP ou du BEP, sortis en première professionnelle, sortis sans diplômes d'une terminale générale technologique ou professionnelle, ou, enfin, diplômés d'un baccalauréat ou d'un BP ; la part de jeunes déclarant avoir arrêté leurs études parce qu'ils avaient trouvé un emploi et la part de ceux qui déclaraient avoir atteint le niveau souhaité ; la proportion de jeunes dont l'orientation correspond à leur premier vœu, la part de jeunes n'ayant pas suivi de classe de troisième, le sexe, la part de jeunes ayant deux parents sans ~~en~~ emploi en 2004, ayant deux parents en emploi en 2004, la proportion de ceux dont le père était ouvrier, était employé, était artisan, était cadre ; la part des jeunes dont les deux parents sont nés en France, dont l'un au moins des parents est né en Afrique noire, est né dans un pays du Maghreb, est né en Europe du Sud et enfin les jeunes habitant en zone rurale en sixième et la part de ceux dont le domicile était en zone urbaine.

Une conclusion pour l'action

Au terme de cette étude, quelques éléments méritent d'être soulignés. Ils contribuent à éclairer plus précisément le contexte de deux débats très actuels : celui de la réforme de l'orientation et celui de la généralisation du baccalauréat professionnel en trois ans.

Souvent occultés dans les débats au profit d'une rhétorique de « l'individu acteur », les pesanteurs sociologiques et les contraintes liées aux caractéristiques de l'offre de formation s'imposent avec force dans la réalité des cheminements scolaires, et donc de « l'orientation ». L'affectation dans la filière et dans la spécialité de formation doit peu de choses au hasard : les jeunes qui, au collège, n'ont pas accédé à une troisième générale se concentrent dans un nombre très limité de spécialités de formation, les jeunes issus de l'immigration maghrébine accèdent rarement à l'apprentissage et les filles sont quasiment absentes de la plupart des spécialités industrielles. Le regard que les jeunes portent sur les conditions de leur orientation apporte une information convergente et traduit une certaine lucidité. Contrairement à des idées mises en avant par nombre d'acteurs des politiques publiques, l'apprentissage semble pour les jeunes plus attractif que la poursuite d'études en lycée professionnel et il faudra chercher ailleurs les résistances au développement de l'alternance. Une alternance qui, pour l'heure, semble de plus en plus susceptible de fournir une solution au chômage des jeunes filles et des jeunes d'origine immigrée. De la même façon, il est faux de présumer que les jeunes fuiraient les métiers en tension faute d'informations pertinentes sur le marché du travail. Au sein de la Génération 2004, ceux qui ont suivi des formations conduisant à de tels métiers sont en proportion les plus nombreux à déclarer que cette orientation était conforme à leur premier vœu, quand, à l'opposé, près de la moitié des jeunes issus des spécialités problématiques de la comptabilité ou du secrétariat s'y sont retrouvés sans l'avoir désiré. Le problème relèverait donc peut-être davantage du nombre de places disponibles et de leur répartition spatiale que d'un refus des jeunes. Enfin, les phénomènes de ségrégation garçons/filles entre les spécialités de formation qui transparaissent au sein de l'enseignement professionnel restent en 2004 d'une intensité radicale. Ils contribuent à accroître les rigidités en limitant substantiellement les choix possibles pour les individus, et en particulier pour les filles.

Dès lors, une autre façon de réformer l'orientation pourrait être de conduire des politiques visant à desserrer les contraintes de l'offre disponible : en luttant contre les discriminations à l'œuvre dans l'apprentissage ; en accompagnant les entreprises susceptibles de s'ouvrir à l'alternance ; en combattant la ségrégation d'origine sexuée dans les établissements professionnels ; ou, encore, en prenant mieux en compte la réalité des niveaux exigés à l'entrée des différents métiers. La généralisation du baccalauréat professionnel en trois ans, parce qu'elle entraîne une reconfiguration complète de l'architecture de l'offre de formation professionnelle, pourrait-être de ce point de vue une occasion précieuse. L'analyse des sortants de l'enseignement secondaire conduite dans cette NEF permet de préciser les enjeux de cette réforme et de hiérarchiser les objectifs dans sa mise en œuvre progressive. Trois cas se distinguent. Dans un certain nombre de spécialités correspondant soit à des métiers traditionnels (ceux du bâtiment, de la ferronnerie, du travail du bois, de l'alimentation), soit à des métiers faiblement valorisés (comme les services à la personne, l'hygiène, la sécurité), le CAP et le BEP restent les diplômes les plus fréquents à l'entrée sur le marché du travail. De plus, le fait que l'on

retrouve dans ces spécialités le nombre le plus élevé, en proportion, de jeunes sortants en ayant atteint le niveau souhaité et en ayant trouvé un emploi, montre que le niveau V reste une norme sociale forte dans ces formations orientées « métier ». La question du baccalauréat professionnel ne présente alors aucun caractère d'urgence, ni même d'opportunité ; les poursuites d'études peuvent être imaginées dans une logique de brevets professionnels ou de brevets de maîtrise, diplômes qui relèvent autant de la formation continue que de la formation initiale.

En revanche, dans les métiers de la grande industrie, la faiblesse des sorties avec un diplôme de niveau V et l'importance des poursuites d'études nous invitent à penser que le niveau jugé pertinent à l'entrée sur le marché du travail est désormais celui du baccalauréat. Le baccalauréat professionnel en trois ans prend ici tout son sens. Deux problèmes restent à résoudre. D'une part, le nombre de jeunes qui échouent sur le chemin qui conduit d'un BEP au baccalauréat professionnel est actuellement élevé. S'il devait s'accroître – par une sélection à l'entrée ou par des abandons en cours de scolarité plus fréquents – quelle alternative peut être envisagée ? D'autre part, dans ces mêmes spécialités de formation, il demeure malgré tout des niches sur le marché du travail où les BEP s'insèrent correctement, comme les activités de câblage en électricité, certains BEP d'électrotechnique par exemple (Arrighi, Gasquet et Joseph 2009). Comment concilier la généralisation du baccalauréat professionnel en trois ans en préservant la pertinence de ces sorties au niveau V ?

Les mêmes constats peuvent être faits pour les formations du commerce même si, dans ce cas, la question de la coexistence de diplômes de niveau V et de niveau IV est moins problématique. Dans un cas, il s'agit de préparations à des CAP en apprentissage (fleuriste, poissonnier ou monteur en optique), dans l'autre, de formations générales aux métiers du commerce en lycée professionnel (BEP vente action marchande et baccalauréats professionnels commerce et vente).

Dans les spécialités du tertiaire administratif, secrétariat et comptabilité, les sorties diplômées au niveau du BEP sont faibles, du fait des très nombreux abandons avant le niveau V et de l'importance des poursuites d'études vers le baccalauréat. Lorsque l'on sait par ailleurs¹⁰ que, dans ces formations, où les individus se rassemblent souvent par défaut, les emplois cibles sont de plus en plus occupés par des sortants de l'enseignement supérieur, la question qui se pose ici est celle d'une réforme inachevée. Certes, réduire la durée d'accès au baccalauréat professionnel peut favoriser des poursuites d'études dans l'enseignement supérieur, il n'en demeure pas moins que les référentiels de certification du baccalauréat professionnel restent des référentiels qui préparent à l'entrée dans la vie active et non à des poursuites d'études. Et surtout, s'il s'agit effectivement de conduire ces jeunes vers le niveau bac+2, quel sens cela a-t-il de maintenir un baccalauréat professionnel au côté d'un baccalauréat technologique qui ouvre plus largement l'accès à l'enseignement supérieur ?

¹⁰ Parmi les jeunes sortis en 2004 et exerçant trois ans plus tard un emploi d'aide comptable, 56 % sont diplômés d'un bac+2 et seulement 9 % d'un baccalauréat professionnel « comptabilité ». Le constat est un peu moins sévère dans les spécialités du secrétariat : parmi ceux exerçant un emploi de secrétaire ou dactylo, 31 % sont diplômés d'un bac+2, 18 % détiennent un baccalauréat technologique et seulement 14 % un baccalauréat professionnel « secrétariat ».

Références bibliographiques

Berthet T., Dechezelles S., Gouin R., Simon V., (2008), *Orientation : la parole aux élèves*, Céreq, NEF n°34 .

Boudesseul G., Grelet Y. (2008), *Choix d'orientation et logiques institutionnelles*, Céreq, NEF n°32 .

Calmand J., Epiphane D. et Hallier P. (2009), NEF n° 43, à paraître.

Demongeot A., Leprévost E. (2008) « L'apprentissage : une voie de formation attractive, entre tradition et mutation » *Note d'Information* n° 08.33, MEN DEPP, décembre.

Grelet Y., (2005), « Enseignement professionnel, spécialité de formation et reproduction sociale » *Education et Formation* n°72, septembre.

Moreau G., (2008a), « Apprentissage : une singulière métamorphose », *Formation Emploi*, n° 101, pp. 119-133, janvier-mars.

Moreau G. (sous la dir.), (2008b), « Les apprentis ligériens en 2006/2007. Enquête sociologique », *Rapport au conseil régional des Pays de la Loire*, juillet

Table des abréviations utilisées

Agri	Spécialités agriculture, élevage, paysage, forêts *
Alim	Agroalimentaire, alimentation, cuisine
Auto	Moteurs et mécanique auto
Bât fini	Bâtiment : finitions
Bâti	Bâtiment : construction et couverture
Bois	Travail du bois et de l'ameublement
Clim	Energie, génie climatique
Coif	Coiffure, esthétique et autres spécialités des services aux personnes
Comm	Commerce, vente
Compta	Comptabilité, gestion
Echan	Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion *
Elect	Electricité, électronique
Géné	Formations générales *
Habi	habillement, textile, cuir *
Hôtel	Accueil, hôtellerie, tourisme
Méca	Mécanique de précision y.c. aéronautique *
Mec-elec	Spécialités pluritechnologiques mécaniques-électricité
Métal	Structures métalliques
Sanit	Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales
Sant	Santé
Se-col	Spécialités des services à la collectivité *
Secr	Secrétariat, bureautique
Soc	Travail social *
TP	Génie civil, mines, travaux publics *
Trans	Toutes spécialités des transformations *
Transport	Transport, manutention, magasinage

Caractéristiques des jeunes selon leur spécialité de formation

Spécialité de formation	Niveaux de sortie						
	Formation en apprentissage	Sorties sans qualification	V non diplômés	CAP-BEP	1 ^{ère} professionnelle	IV non dipl	Bac
Groupe 1							
Bât fini	++	+	++	++	-	-	-
Bâti	++	+	+	++	-	-	-
Alim	++	-	+	++	-	-	-
Bois	++	++	+	+	-	-	-
Métal	+	+	++	+	-	-	-
Groupe 2							
Coiffure	++	-	-	+	-	+	+
Transport	-	-	-	+	+	++	-
Agri*	+	-	-	-	-	+	++
Auto	++	-	++	-	-	+	+
Hotel	+	+	-	-	-	-	+
Sanit	-	+	-	++	-	-	-
Groupe 3							
Comm	+	-	-	-	++	+	+
Elec	-	-	+	-	+	++	++
TP*	-	++	-	-	+	++	-
Clim	+	-	-	+	+	+	++
Méca-élec	-	-	+	-	++	++	++
Meca*	-	-	++	-	++	-	+
Groupe 4							
Santé	-	-	-	++	-	-	+
Social*	+	++	-	++	-	-	-
Groupe 5							
Compta	-	++	+	-	++	++	++
Secrét	-	+	-	-	++	++	++
Habi*	-	++	++	-	+	-	-
Sce coll*	-	++	-	+	+	-	-
Trans*	-	-	++	-	++	+	-

Lecture :

- ++ valeur comprise entre la valeur maximale et le troisième quartile ;
- + valeur comprise entre le troisième et le deuxième quartile ;
- valeur comprise entre le deuxième et le premier quartile ;
- valeur comprise entre le premier quartile et la valeur minimale.

Pour une explication des libellés des spécialités de formation, voir tableau page 41.
Les astérisques renvoient à des regroupements de spécialités (voir encadré page 14).

Caractéristiques des jeunes selon leur spécialité de formation

Spécialité de formation	Motifs d'arrêt des études				
	N'a pas suivi de 3 ^{ème}	A atteint le niveau souhaité	A trouvé un emploi	Pour les orientations en filière professionnelle après la 3 ^{ème} , orientation conforme au premier vœu	Hommes
Groupe 1					
Bât fini	++	++	++	-	++
Bâti	++	++	++	-	++
Alim	++	++	+	+	-
Bois	++	+	+	+	++
Métal	++	+	+	-	++
Groupe 2					
Coiffure	+	-	-	++	-
Transport	-	+	+	++	+
Agri*	+	++	++	++	+
Auto	++	-	-	++	++
Hotel	-	+	-	+	-
Sanit	-	-	-	++	-
Groupe 3					
Comm	-	-	-	-	-
Elec	+	-	-	+	++
TP*	-	+	+	-	+
Clim	+	++	++	+	+
Méca-élec	-	-	-	+	++
Meca*	-	-	-	-	+
Groupe 4					
Santé	-	++	++	++	-
Social*	+	+	++	-	-
Groupe 5					
Compta	-	-	-	-	-
Secrét	-	-	-	-	-
Habi*	+	-	-	-	-
Sce coll*	-	-	-	-	-
Trans*	-	-	+	-	-

Lecture :

++ valeur comprise entre la valeur maximale et le troisième quartile ;

+ valeur comprise entre le troisième et le deuxième quartile ;

- valeur comprise entre le deuxième et le premier quartile ;

-- valeur comprise entre le premier quartile et la valeur minimale.

Pour une explicitation des libellés des spécialités de formation, voir tableau page 41.

Les astérisques renvoient à des regroupements de spécialités (voir encadré page 14).

Caractéristiques des jeunes selon leur spécialité de formation

Spécialités de formation	Activité des parents en 2004		Profession du père			
	Deux parents travaillent	Aucun parent travaille	Père ouvrier	Père employé	Père artisan	Père cadre
Groupe 1						
Bât fini	-	+	++	-	-	-
Bâti	+	+	-	-	++	+
Alim	+	-	+	+	-	-
Bois	++	-	++	-	++	-
Métal	-	++	++	-	+	-
Groupe 2						
Coiffure	++	-	-	+	++	++
Transport	++	+	-	++	-	-
Agri*	++	-	-	-	+	+
Auto	+	-	-	-	+	++
Hotel	-	-	-	+	-	++
Sanit	++	-	-	++	++	-
Groupe 3						
Comm	-	-	+	-	+	-
Elec	-	-	+	-	-	++
TP*	+	-	-	-	++	++
Clim	+	+	-	-	++	-
Méca-élec	-	-	+	+	+	+
Meca*	-	+	++	-	-	-
Groupe 4						
Santé	+	+	-	+	-	+
Social*	++	-	-	++	-	++
Groupe 5						
Compta	-	++	+	-	+	+
Secrét	-	++	+	+	-	-
Habi*	-	++	++	++	-	-
Sce coll*	-	++	-	++	-	-
Trans*	-	++	++	++	-	+

Lecture :

- ++ valeur comprise entre la valeur maximale et le troisième quartile ;
- + valeur comprise entre le troisième et le deuxième quartile ;
- valeur comprise entre le deuxième et le premier quartile ;
- valeur comprise entre le premier quartile et la valeur minimale.

Pour une explication des libellés des spécialités de formation, voir tableau page 41.
Les astérisques renvoient à des regroupements de spécialités (voir encadré page 14).

Caractéristiques des jeunes selon leur spécialité de formation

Spécialité de formation	Pays de naissance des parents			Lieu de résidence lorsque le jeune était en sixième	
	Deux parents nés en France	Au moins un parent né au Maghreb	Au moins un parent né en Afrique noire	Zone urbaine	Zone rurale
Groupe 1					
Bât fini	-	+	++	+	-
Bâti	+	-	+	-	+
Alim	++	-	-	-	+
Bois	++	-	-	-	++
Métal	-	+	+	+	-
Groupe 2					
Coiffure	++	-	-	+	-
Transport	-	+	-	-	++
Agri*	++	-	-	-	++
Auto	+	-	-	-	++
Hotel	++	-	-	-	++
Sanit	+	-	-	-	+
Groupe 3					
Comm	-	+	+	-	+
Elec	-	+	+	++	-
TP*	+	-	++	-	+
Clim	-	++	-	+	-
Méca-élec	-	++	-	+	-
Meca*	-	-	+	-	-
Groupe 4					
Santé	+	-	++	-	+
Social*	+	-	++	++	-
Groupe 5					
Compta	-	++	++	++	-
Secrét	-	++	+	++	-
Habi*	-	+	++	++	-
Sce coll*	++	++	-	+	++
Trans*	-	++	-	++	-

Lecture :

- ++ valeur comprise entre la valeur maximale et le troisième quartile ;
- + valeur comprise entre le troisième et le deuxième quartile ;
- valeur comprise entre le deuxième et le premier quartile ;
- valeur comprise entre le premier quartile et la valeur minimale.

Pour une explication des libellés des spécialités de formation, voir tableau page 41.

Les astérisques renvoient à des groupements de spécialités (voir encadré page 14).

Les Notes du
Céreq

CENTRE D'ÉTUDES
ET DE RECHERCHES
SUR LES QUALIFICATIONS

www.cereq.fr

10, place de la Joliette,
BP 21321,
13567 Marseille cedex 02
Tél. 04 91 13 28 28
Fax 04 91 13 28 80

Imprimé par le
Céreq
Marseille
Dépôt légal
2^e trimestre 2009
ISBN : 978-2-11-098139-4
ISSN : 1764-4054

Prix : 10 €